



DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000
FR2400517
« COTEAUX CALCAIRES DU SANCERROIS »

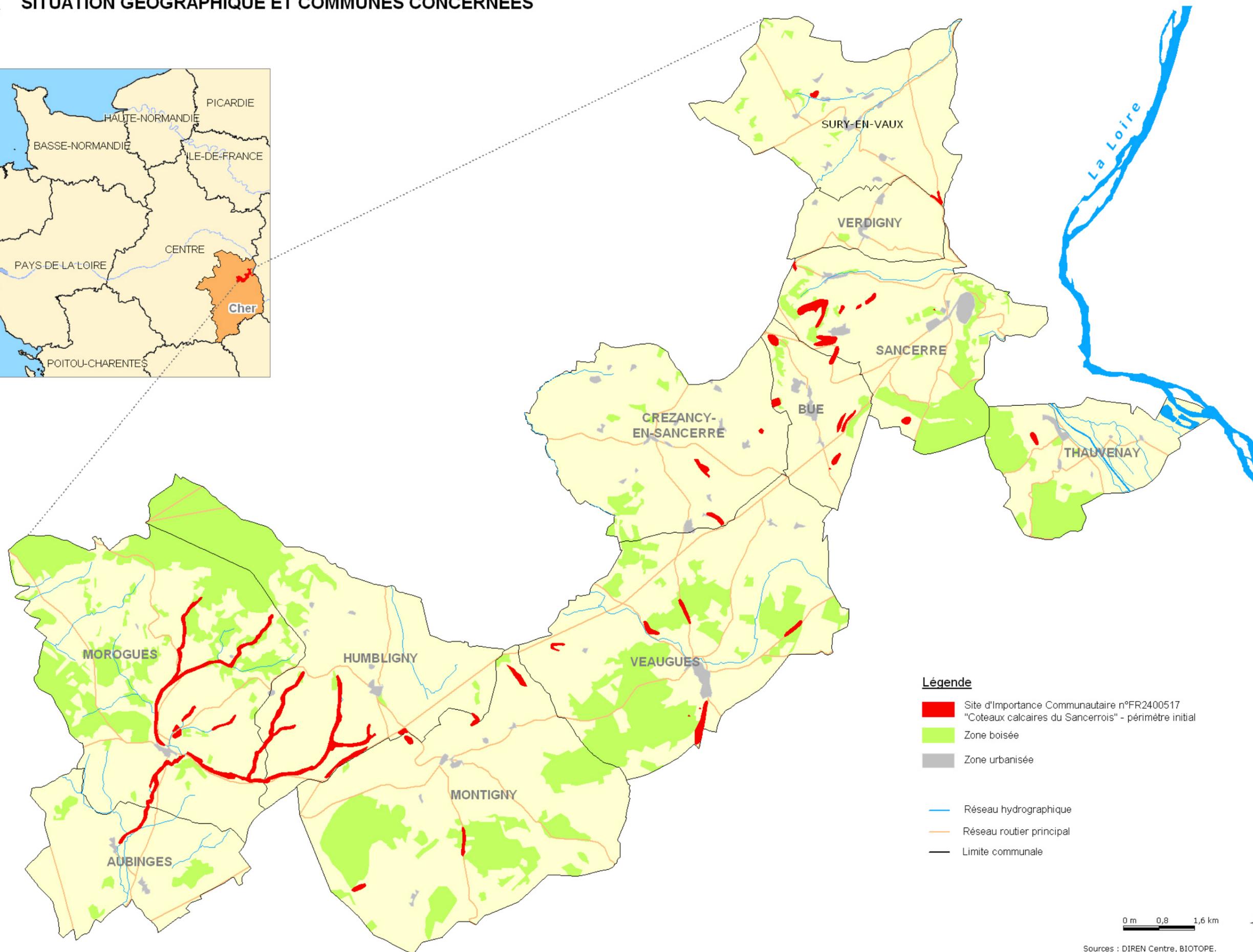
CARTES



- Carte 1 : situation géographique et communes concernées ;
- Carte 2 : carte géologique simplifiée et régions naturelles ;
- Carte 3 : zonages du patrimoine naturel ;
- Carte 4 : appellations d'origine contrôlées viticoles ;
- Carte 5 : population, infrastructures, industries et gestion de l'eau ;
- Carte 6 : activités touristiques et de loisirs ;
- Carte 7 : cartographie des habitats naturels – périmètres initial et ajusté – plan d'assemblage + P01 à P22 & R01 à R04 ;
- Carte 8 : Ecrevisse à pieds blancs et problématiques associées ;
- Carte 9 : insectes d'intérêt européen sur le site et à proximité ;
- Carte 10 : poissons d'intérêt européen ;
- Carte 11 : chauves-souris d'intérêt européen – gîtes d'hibernation recensés.

La légende de la cartographie des habitats (carte 7) a été placée
au dos de chaque tome du document d'objectifs.

Carte 1

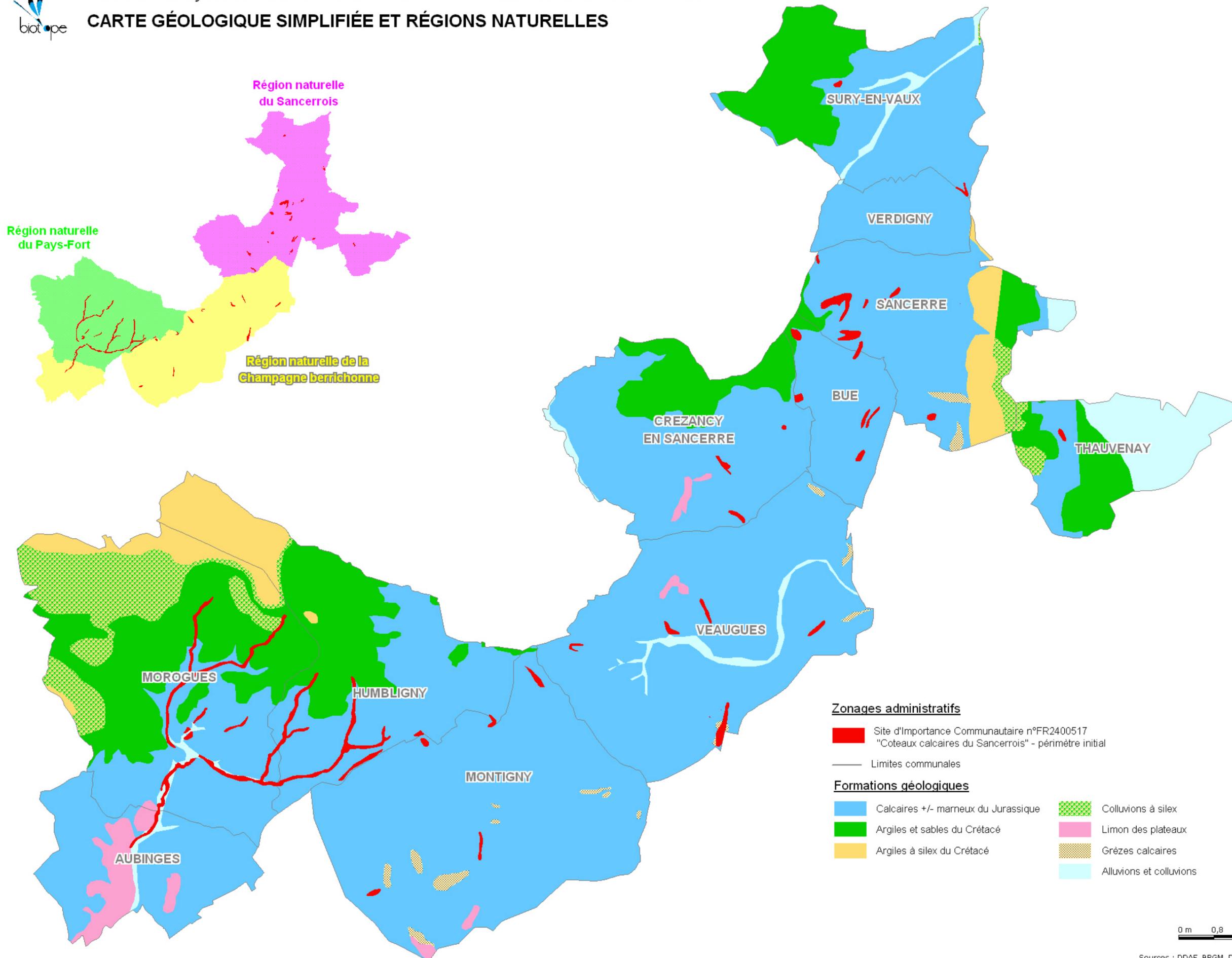


Légende

-  Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois" - périmètre initial
-  Zone boisée
-  Zone urbanisée
-  Réseau hydrographique
-  Réseau routier principal
-  Limite communale

0 m 0,8 1,6 km





ZONAGES DU PATRIMOINE NATUREL

Carte 3

Réseau Natura 2000

-  Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois"
-  Site d'Importance Communautaire n°FR2400522 "Vallées de la Loire et l'Allier"
-  Site d'Importance Communautaire n°FR2400518 "Massifs forestiers et rivières du Pays-fort"
-  Zones boisées
-  Limites communales

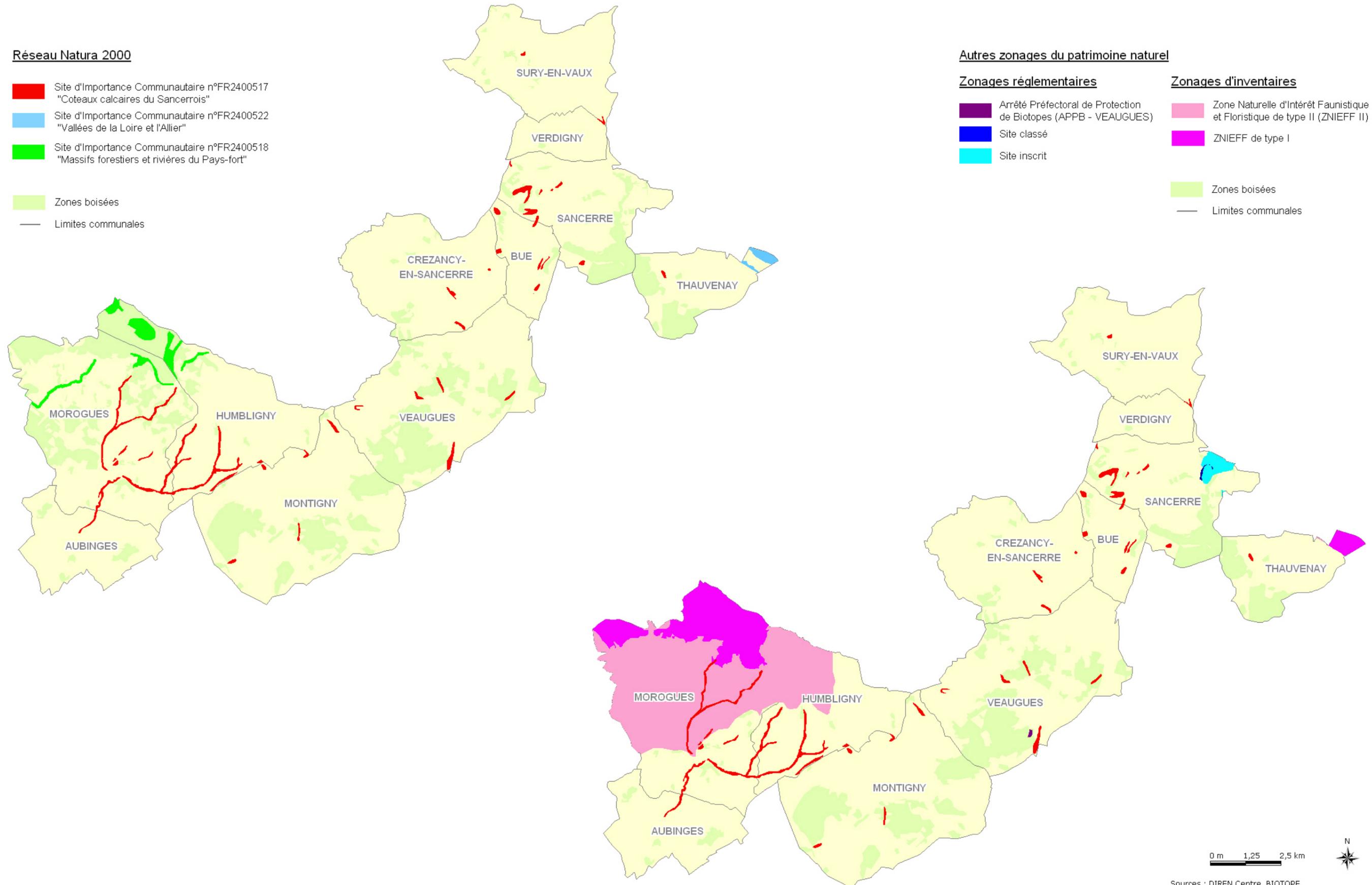
Autres zonages du patrimoine naturel

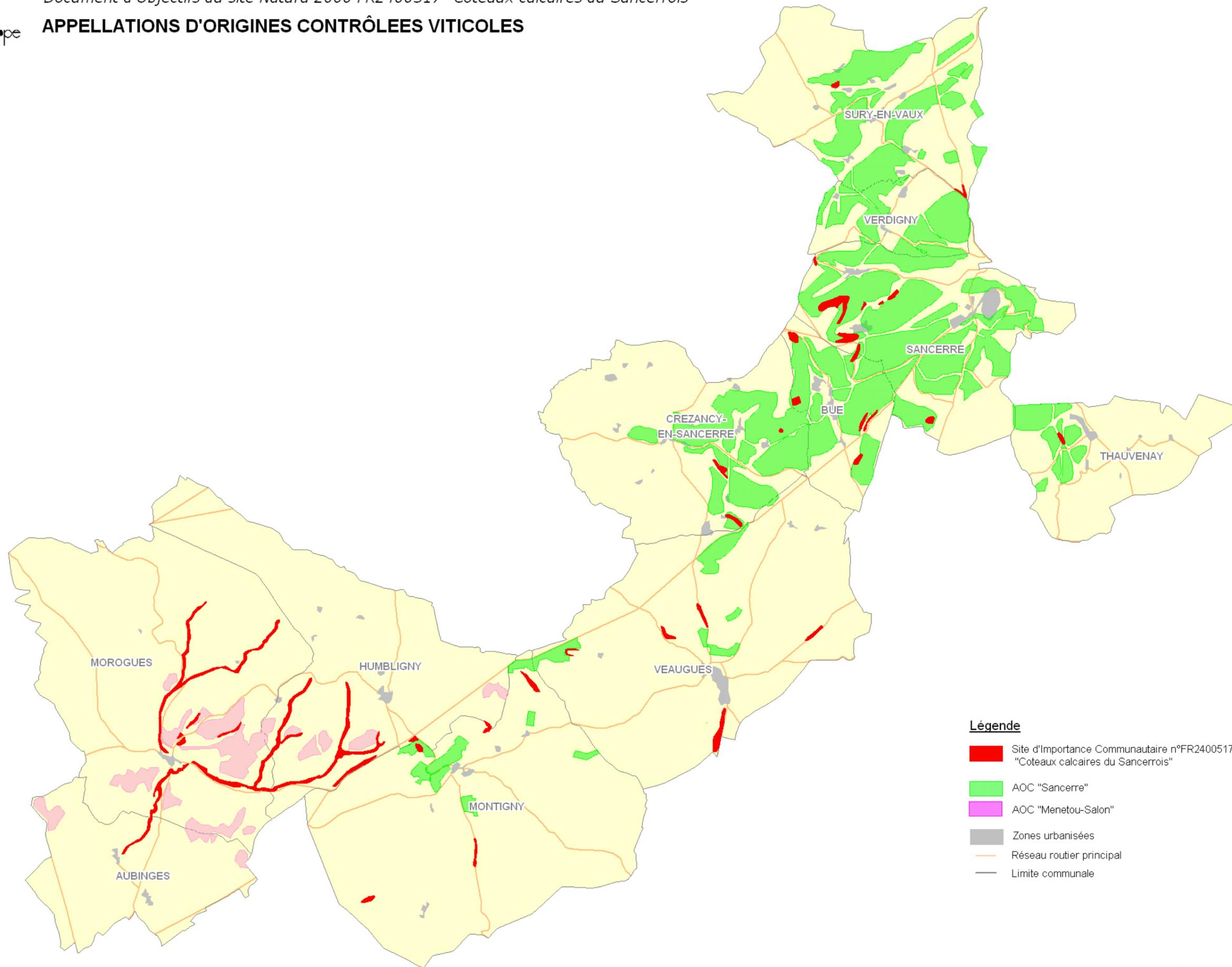
Zonages réglementaires

-  Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes (APPB - VEAUGUES)
-  Site classé
-  Site inscrit

Zonages d'inventaires

-  Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique de type II (ZNIEFF II)
-  ZNIEFF de type I
-  Zones boisées
-  Limites communales





Légende

-  Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois"
-  AOC "Sancerre"
-  AOC "Menetou-Salon"
-  Zones urbanisées
-  Réseau routier principal
-  Limite communale

Carte 5

Site d'Importance Communautaire n°FR2400517
"Coteaux calcaires du Sancerrois"

Infrastructures

- Zone urbanisée
- Route départementale principale (RD955)
- Réseau routier secondaire
- Limites communales

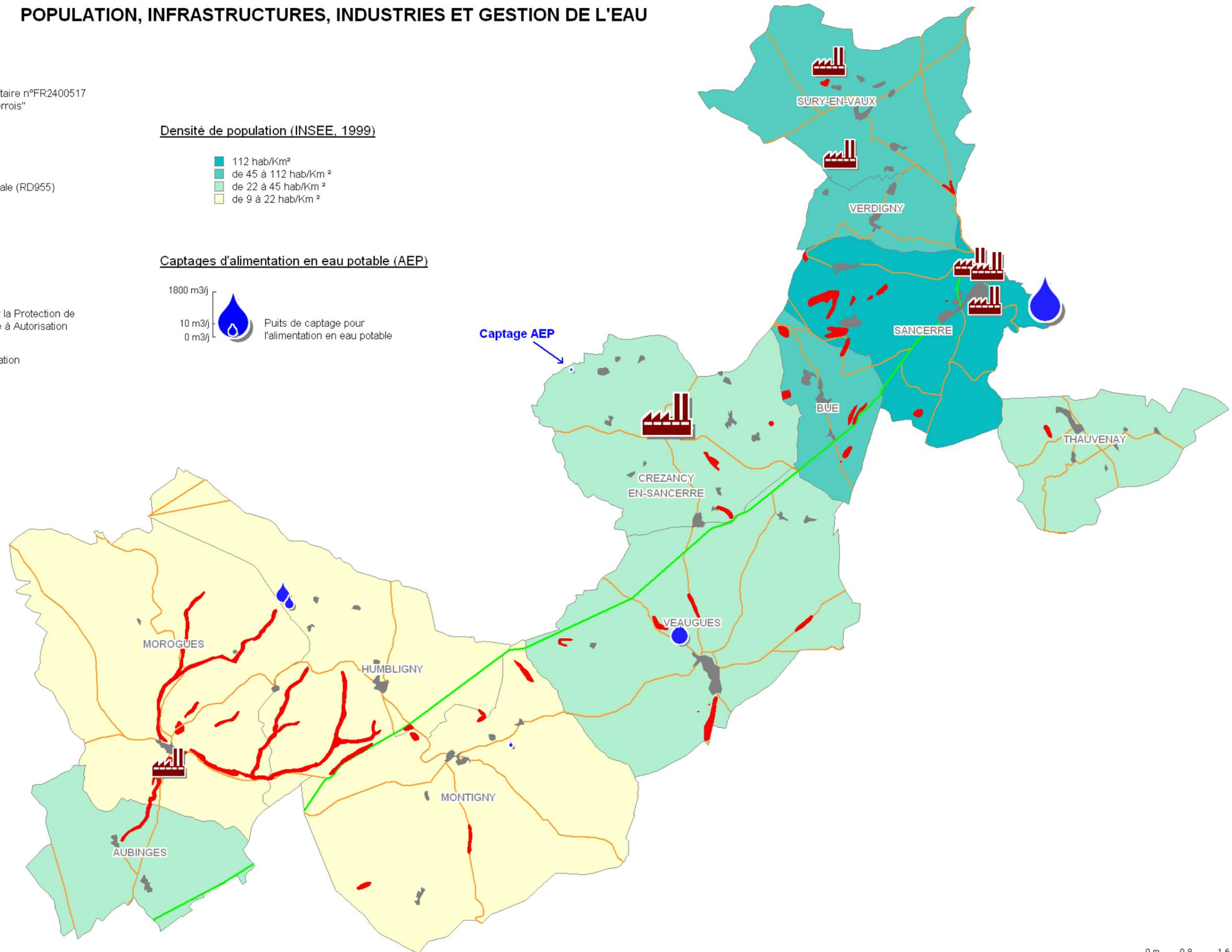
Industries

- Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à Autorisation
- ICPE soumise à Déclaration

Densité de population (INSEE, 1999)

- 112 hab/Km²
- de 45 à 112 hab/Km²
- de 22 à 45 hab/Km²
- de 9 à 22 hab/Km²

Captages d'alimentation en eau potable (AEP)



ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS

 Site d'Importance Communautaire n°FR2400517
"Coteaux calcaires du Sancerrois"

 Zones boisées

 Zones urbanisées

 Limites communales

Activités touristiques et de loisirs



Site touristique majeur (ville de Sancerre)



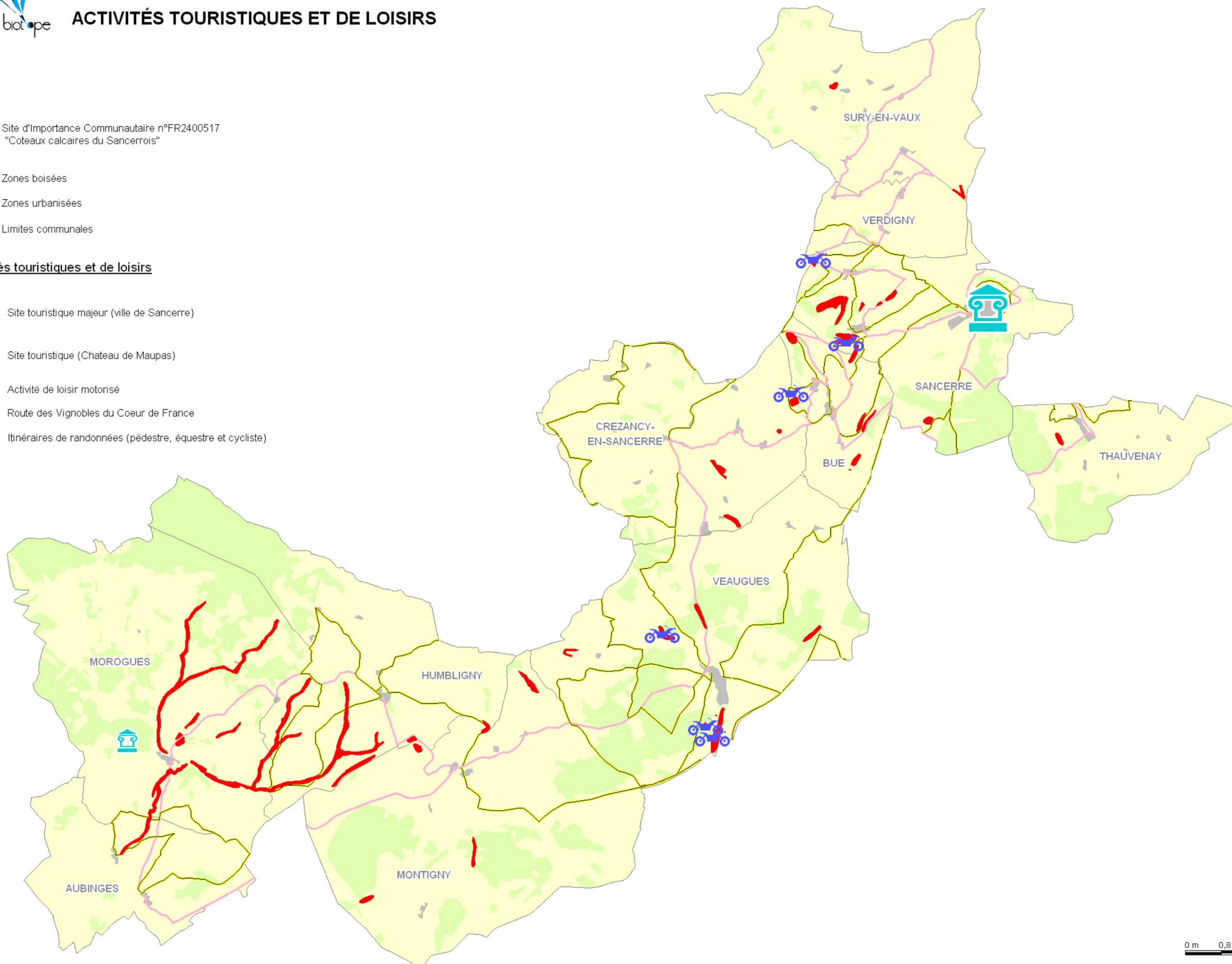
Site touristique (Chateau de Maupas)



Activité de loisir motorisé

 Route des Vignobles du Coeur de France

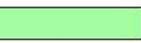
 Itinéraires de randonnées (pédestre, équestre et cycliste)

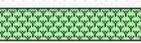


Habitat aquatique

 Eaux stagnantes sans végétation (étangs - CB : 22.13)

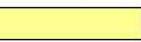
Habitats prairiaux

  Prairies de fauche à Narcisse des poètes (CB : 38.22 - Natura 2000 : 6510-4)

 Prairies fauchées pauvres en espèces (CB : 38.22 pp)

 Prairies pâturées (CB : 38.112)

Habitats des coteaux calcaires et fourrés

  Pelouses calcicoles (CB : 34.3227 et 34.325 - Natura 2000 : 6210 dont principalement 6210-8(*)) et complexes de pelouses / ourlets calcicoles associés (CB : 34.3227 et/ou 34.325 x 34.323 - Natura 2000 : 6210 (*))

  Pelouses calcicoles / marnicoles à Canche moyenne (CB : 34.3227 - Natura 2000 : 6210-13 (*))

  Ourlets calcicoles (CB : 34.41 ou 34.42 - Natura 2000 : 6210 (*))

  Pelouses sous pré-bois calcicoles (CB : 34.32 x 34.4 - Natura 2000 : 6210 (*))

  Fourrés à genévriers (CB : 31.88 - Natura 2000 : 5130-2)

  Pelouses à Canche blanchâtre (CB : 35.23 - Natura 2000 : 6120-1*, forme dégradée)

 Complexes de fruticées et de pré-bois calcicoles (CB : 31.812 et/ou 31.8D2)

 Ronciers (CB : 31.831)

Habitats forestiers

  Aulnaies-frênaies (CB : 44.3 - Natura 2000 : 91E0-8*)

  Hêtraies-chênaies acidiphiles à Houx (CB : 41.122 - Natura 2000 : 9120-2)

  Hêtraies-chênaies à Mélisque (CB : 41.131 - Natura 2000 : 9130-4)

 Chênaies-charmaies neutrophiles calcicoles (CB : 41.2 par défaut)

Habitats artificiels

 Plantations de feuillus (autres que Robiniers - CB : 83.32) dont plantations de peupliers (CB : 83.321)

 Plantations de résineux (CB : 83.3112)

 Plantations et boisements spontanés de Robinier faux-acacia (CB : 83.324)

 Vergers (CB : 83.22)

 Haies bocagères et alignements d'arbres (CB : 84.2 x 84.3)

 Vignobles (CB : 83.21)

 Grandes cultures et jachères (CB : 82.11)

 Friches thermophiles calcicoles (CB : 87.1 x 34.32)

 Autres friches (CB : 87.1)

 Tas de pierres (CB : 86.413 par défaut)

 Sols nus (CB : 87.2)

 Espaces anthropiques (CB : 86)

CB : code CORINE BIOTOPES
Natura 2000 : code Natura 2000

 Habitat d'intérêt européen

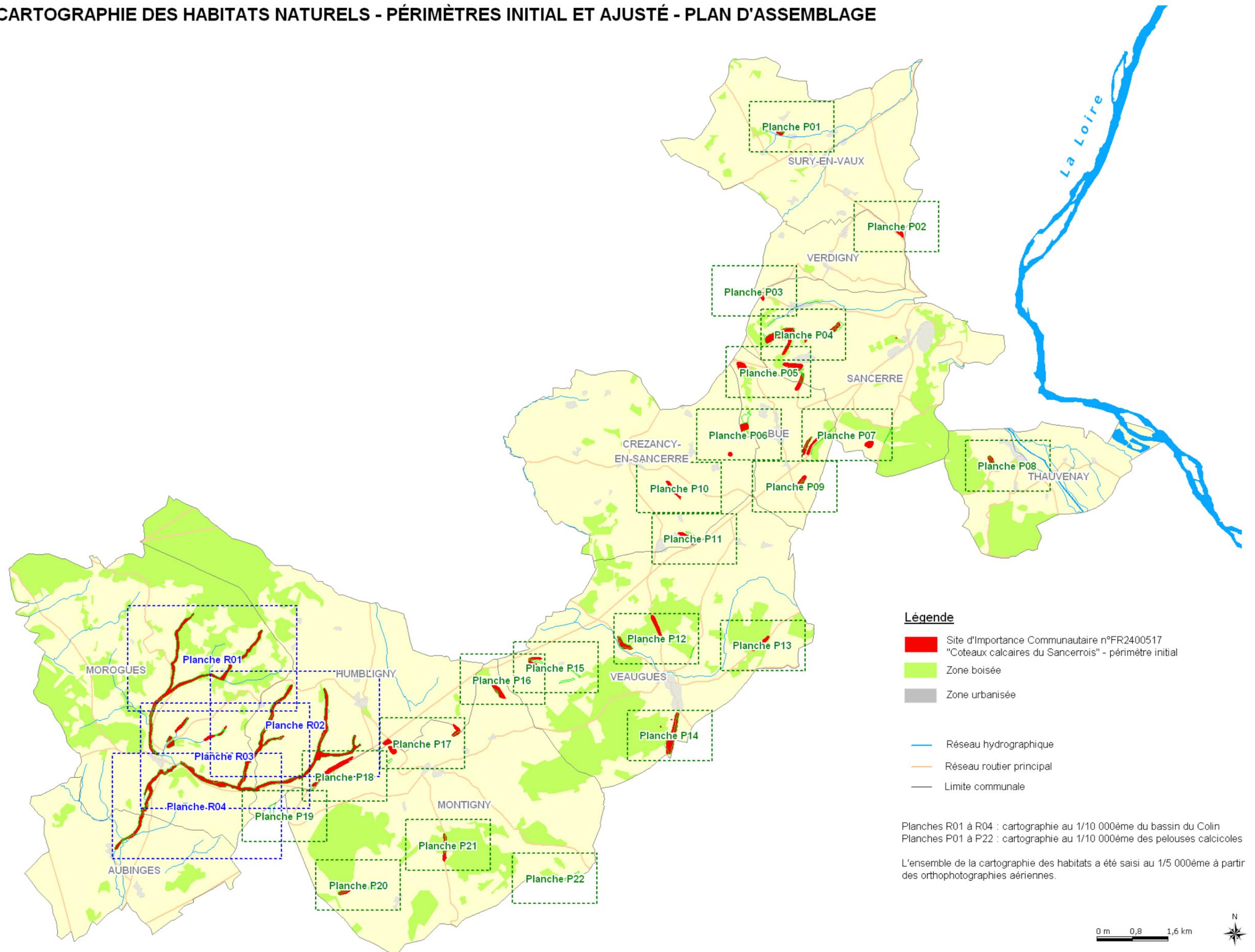
 Habitat d'intérêt européen, prioritaire
(Concernant les pelouses, seules certaines pelouses constituant des "stations d'orchidées remarquables" sont considérées comme prioritaires)

Pour toutes les planches de la cartographie des habitats :

0 m 100 200 m



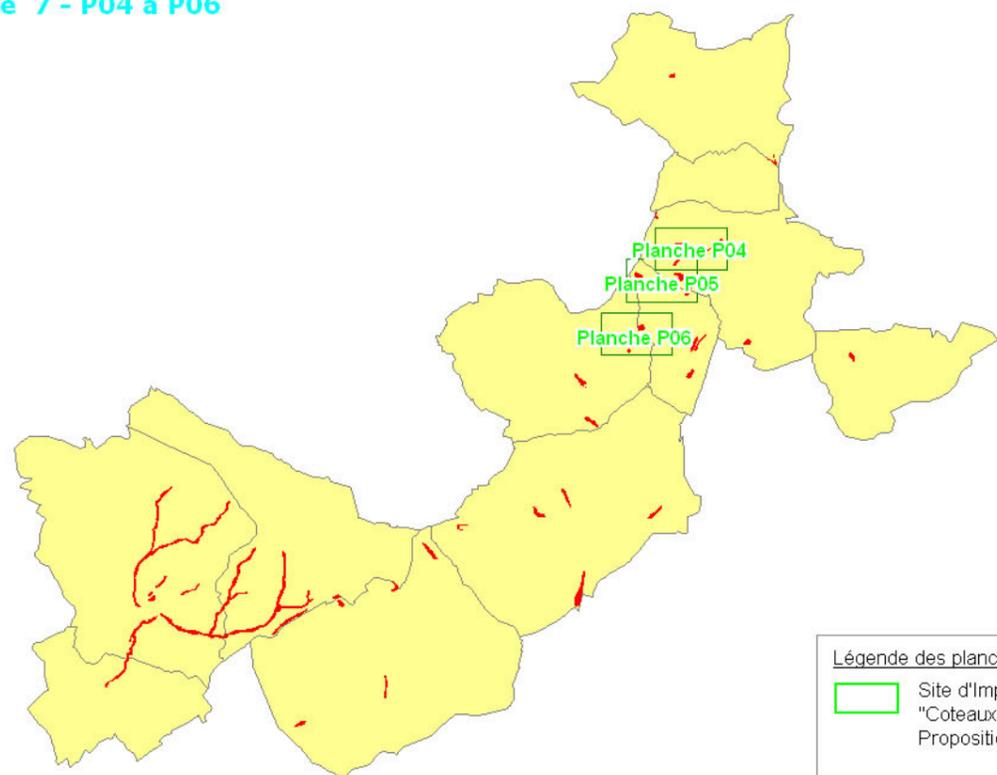
Sources : DIREN Centre, BIOTOPE.
Cartographie : BIOTOPE, 2006. Fond : IGN scan25



IMPORTANT

- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.

Carte 7 - P04 à P06



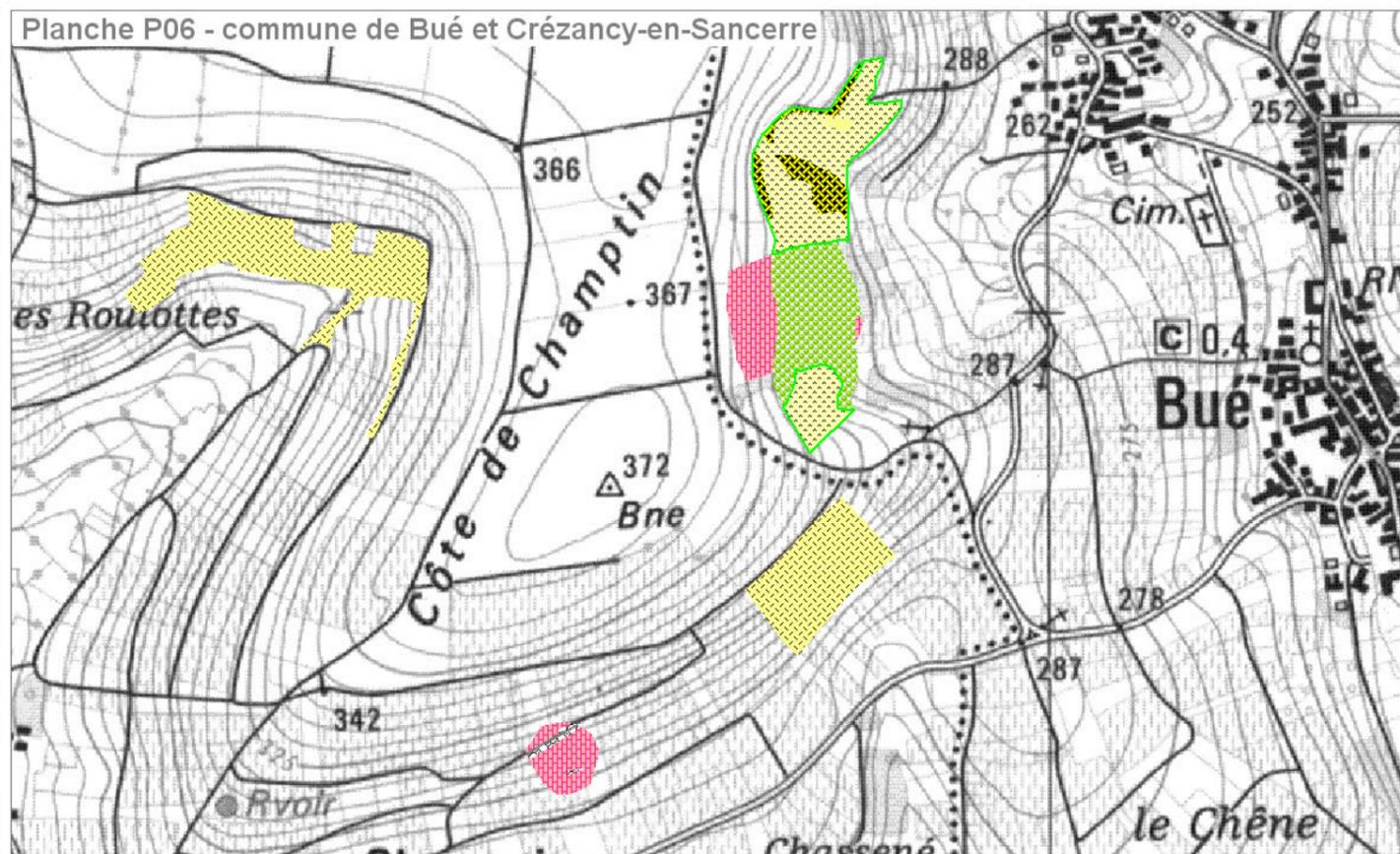
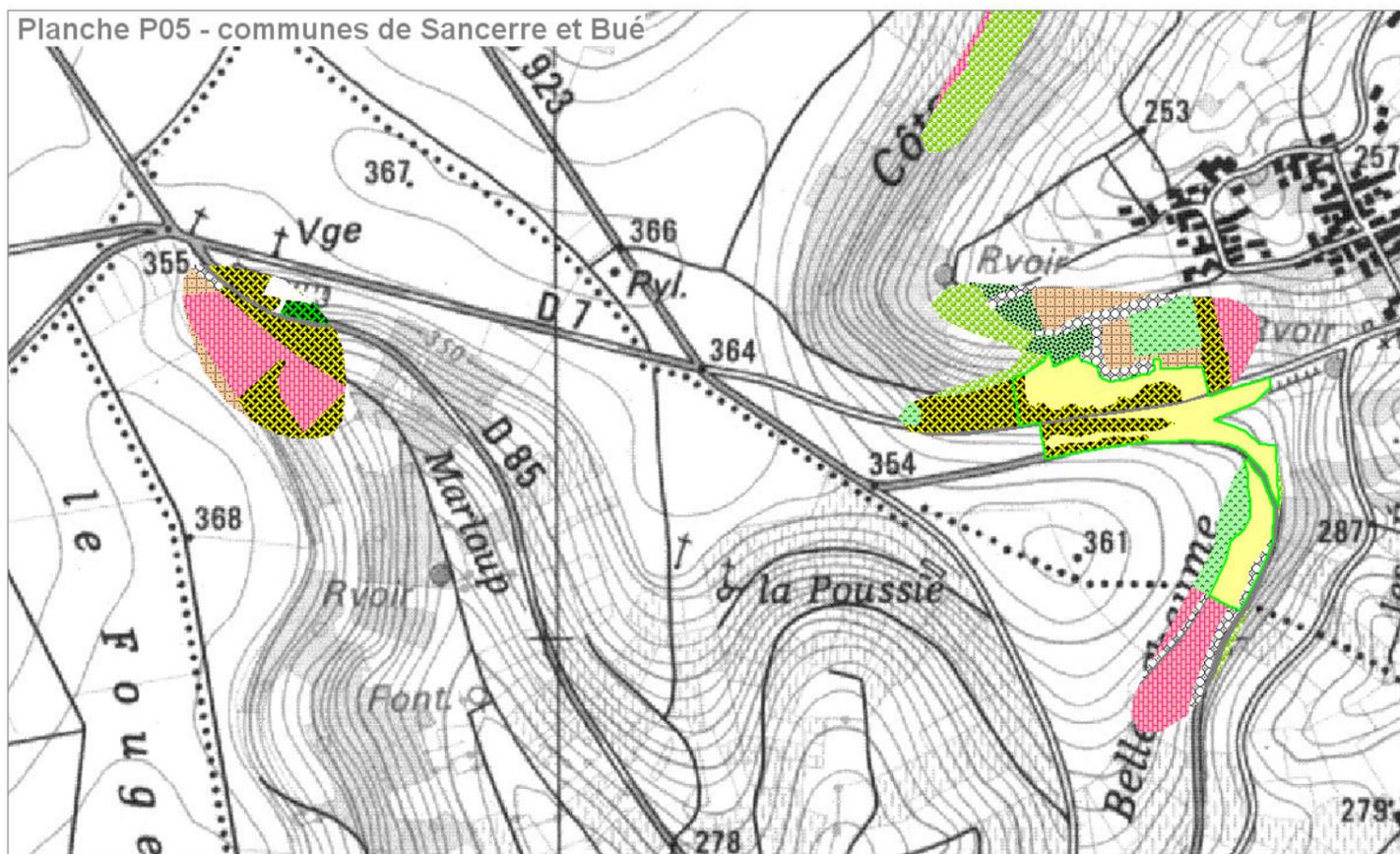
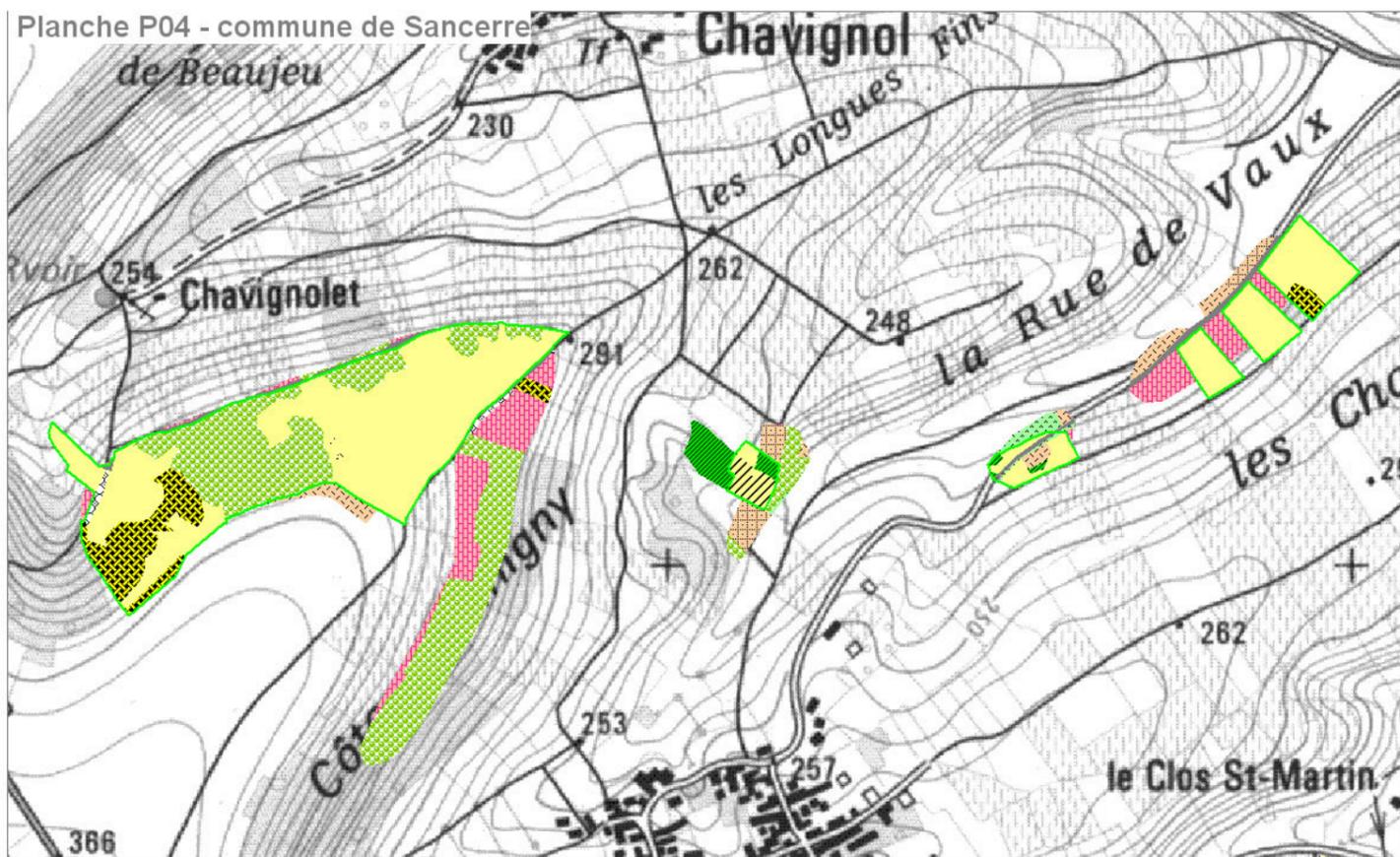
Légende des planches ci-contre et ci-dessous

- Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois"
- Proposition d'ajustement du périmètre

0 m 100 m 200 m

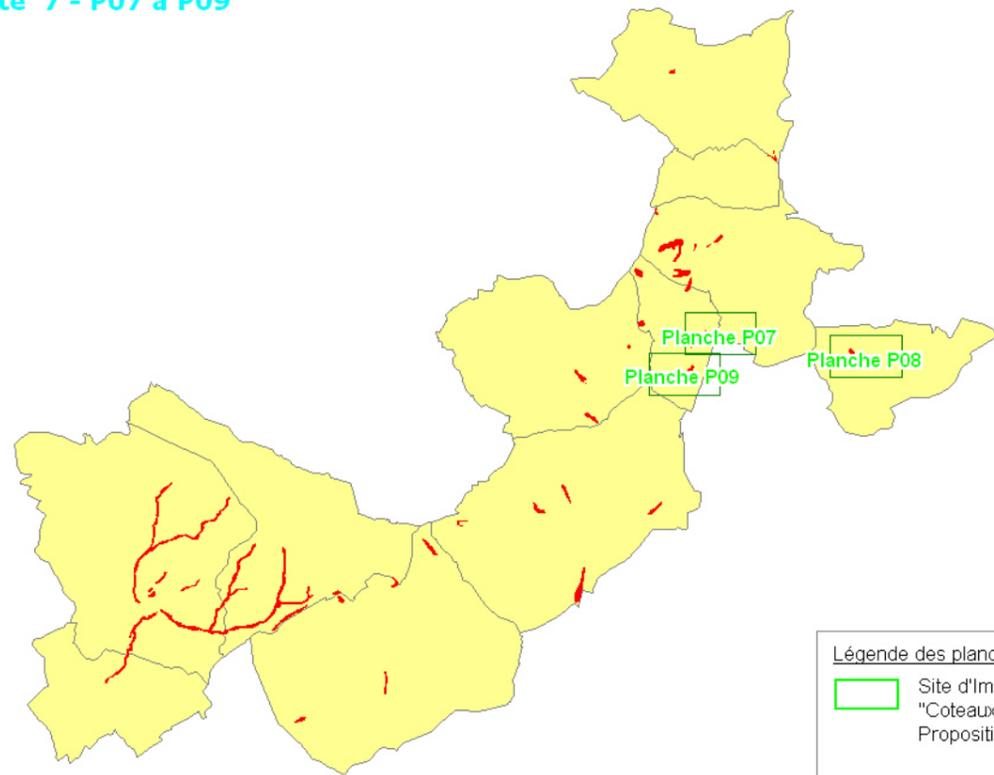


Sources : DIREN Centre, BIOTOPE.
Cartographie : BIOTOPE, 2006. Fond : MapInfoTM



CARTOGRAPHIES DES HABITATS - PÉRIMÈTRES INITIAL ET AJUSTÉ

Carte 7 - P07 à P09



Légende des planches ci-contre et ci-dessous

 Site d'Importance Communautaire n°FR2400517
 "Coteaux calcaires du Sancerrois"
 Proposition d'ajustement du périmètre

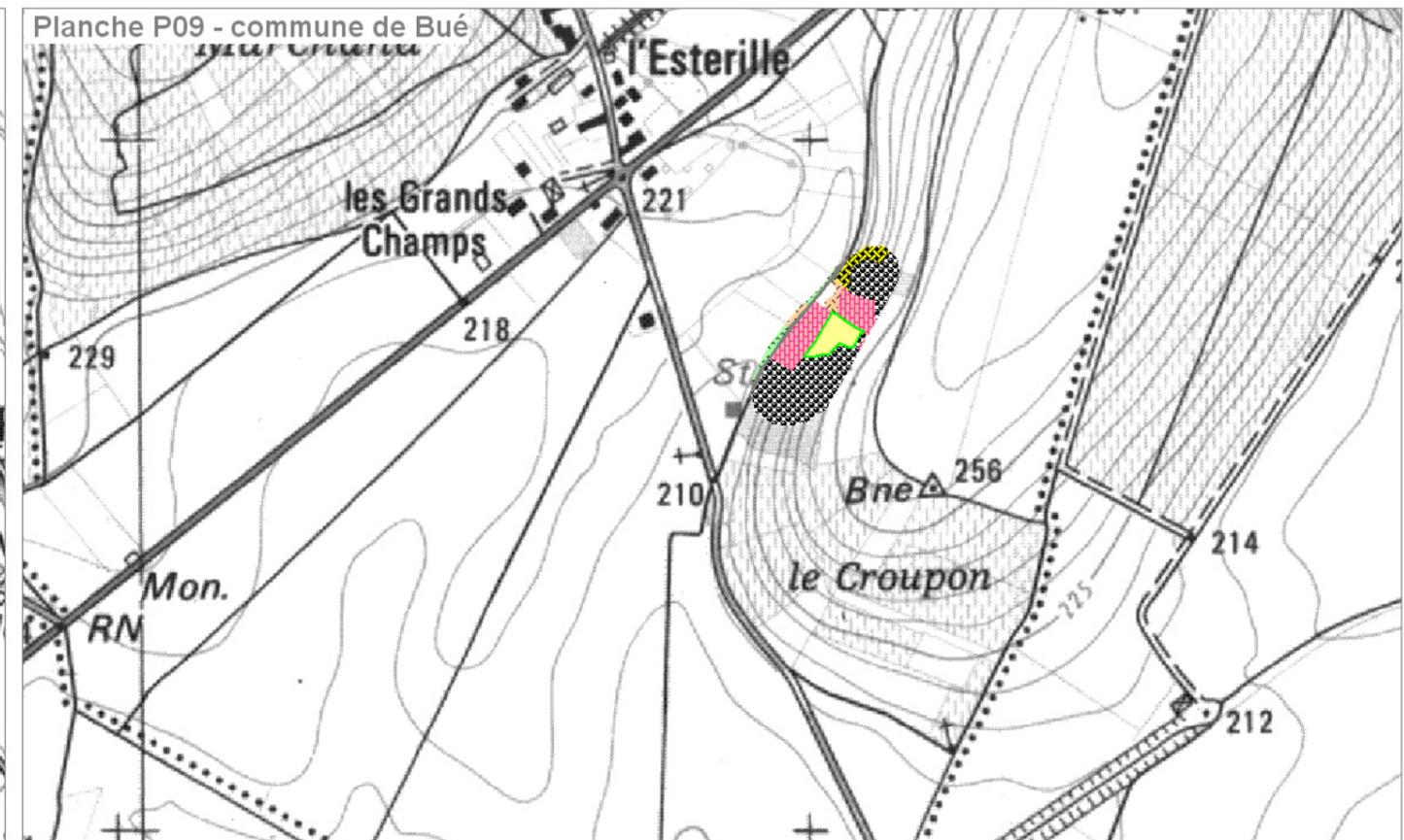
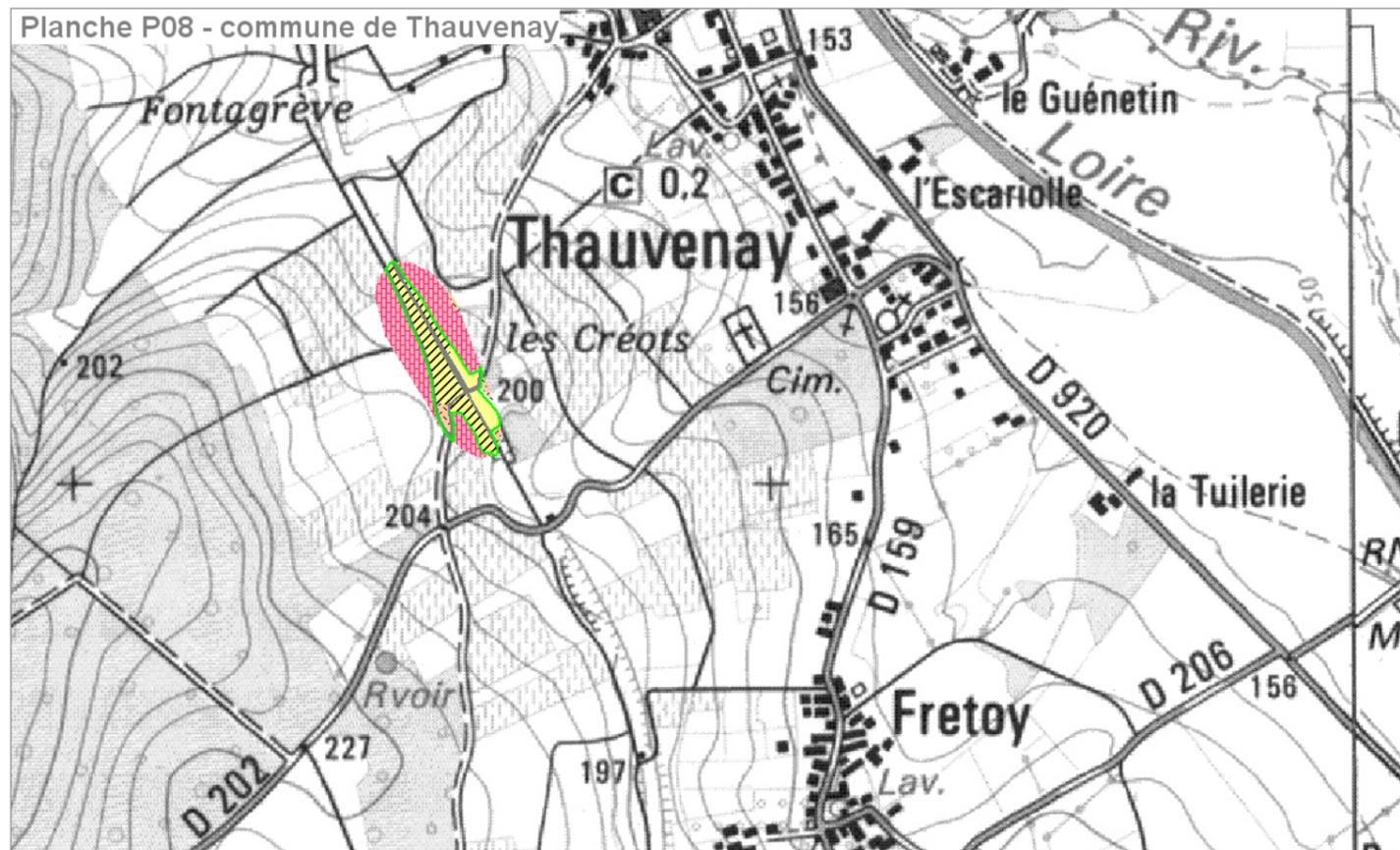
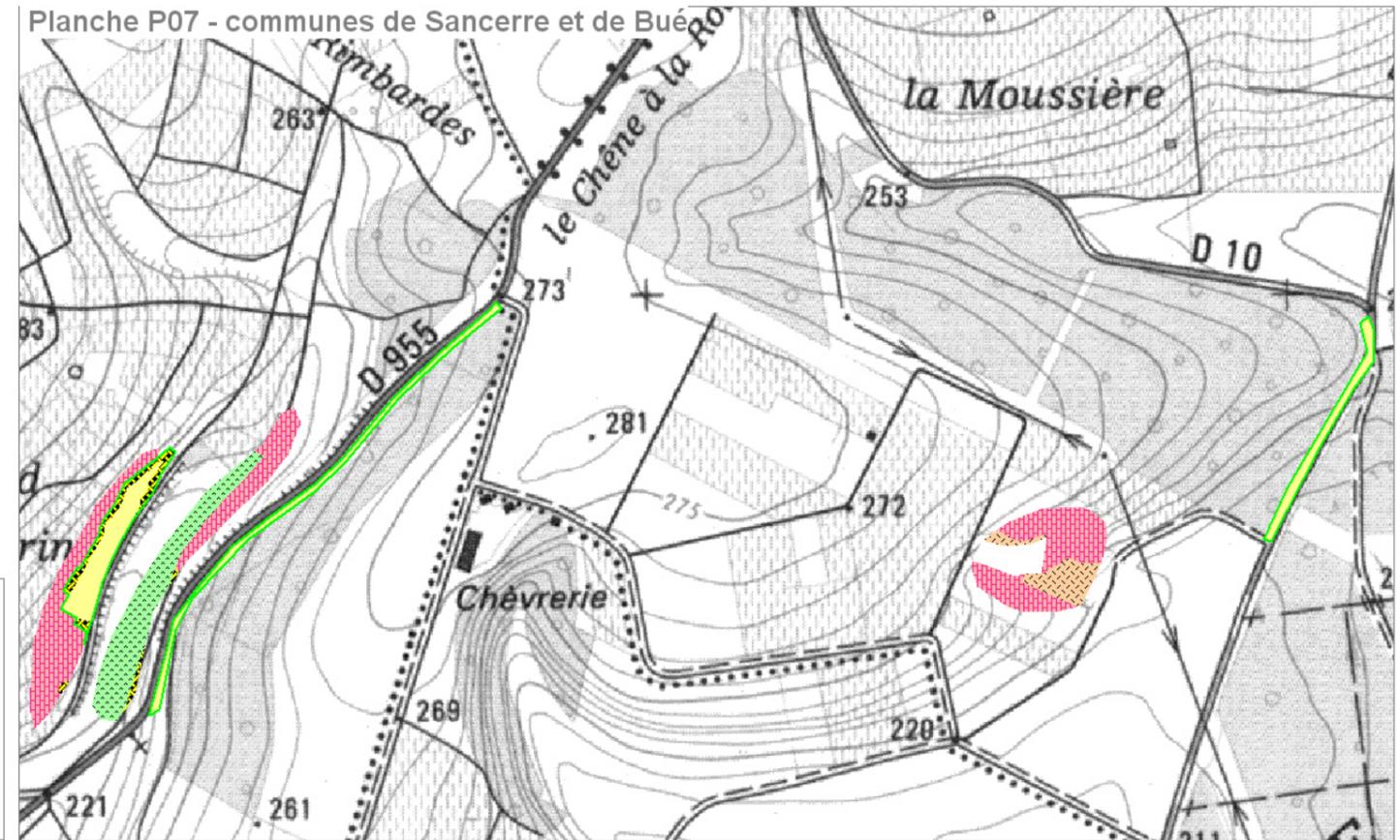
0 m 100 m 200 m

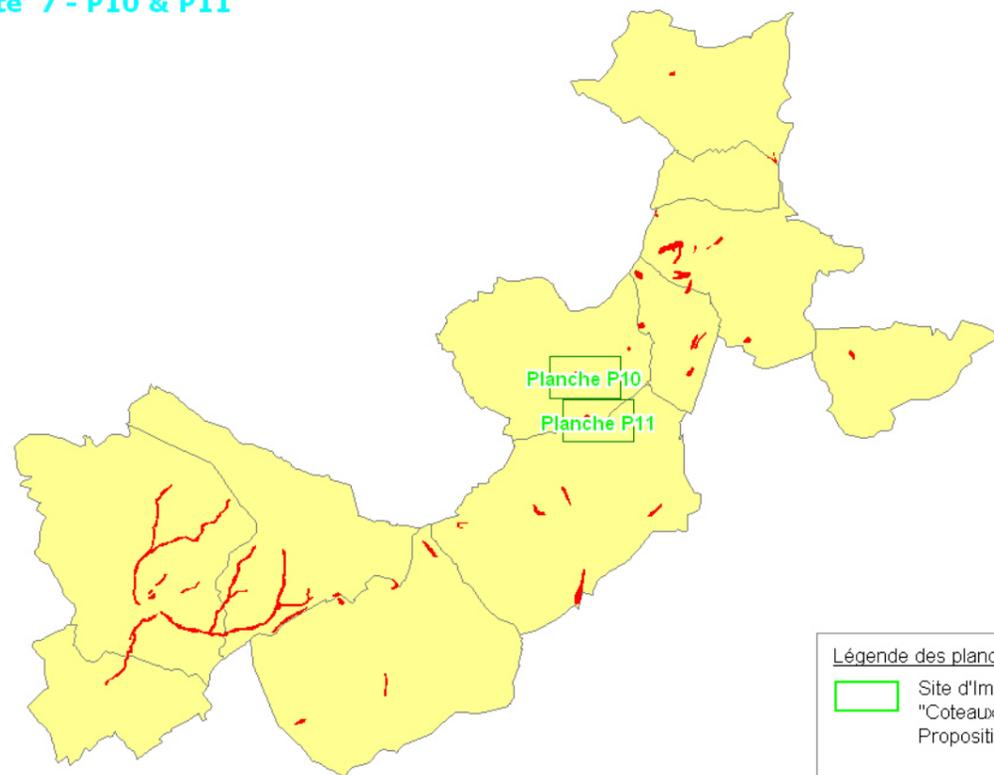


Sources : DIREN Centre, BIOTOPE.
 Cartographie : BIOTOPE, 2006. Fond : MapInfoTM

IMPORTANT

- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.





Légende des planches ci-contre et ci-dessous

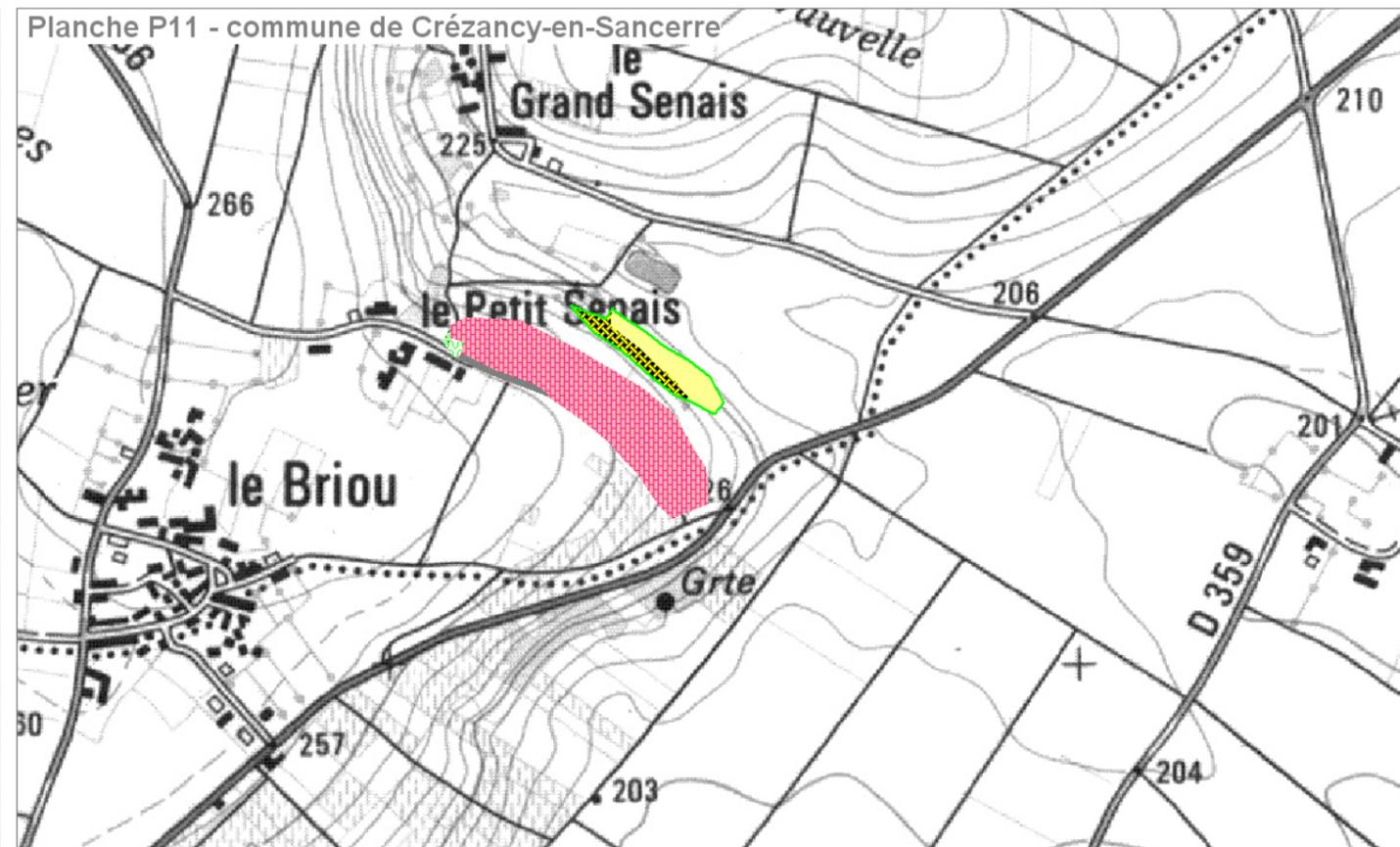
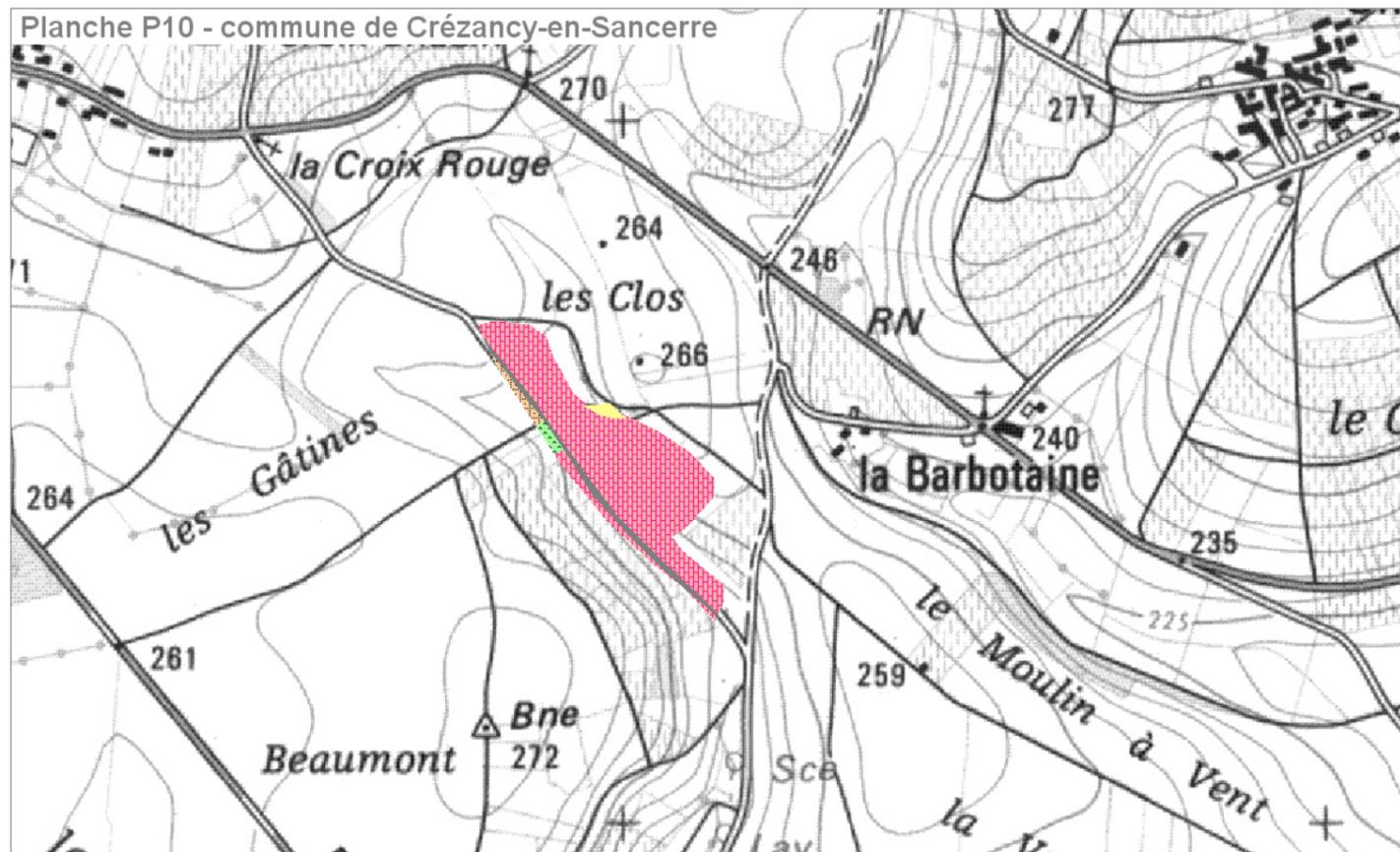
 Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois" Proposition d'ajustement du périmètre

0 m 100 m 200 m 

Sources : DIREN Centre, BIOTOPE.
Cartographie : BIOTOPE, 2006. Fond : MapInfo™

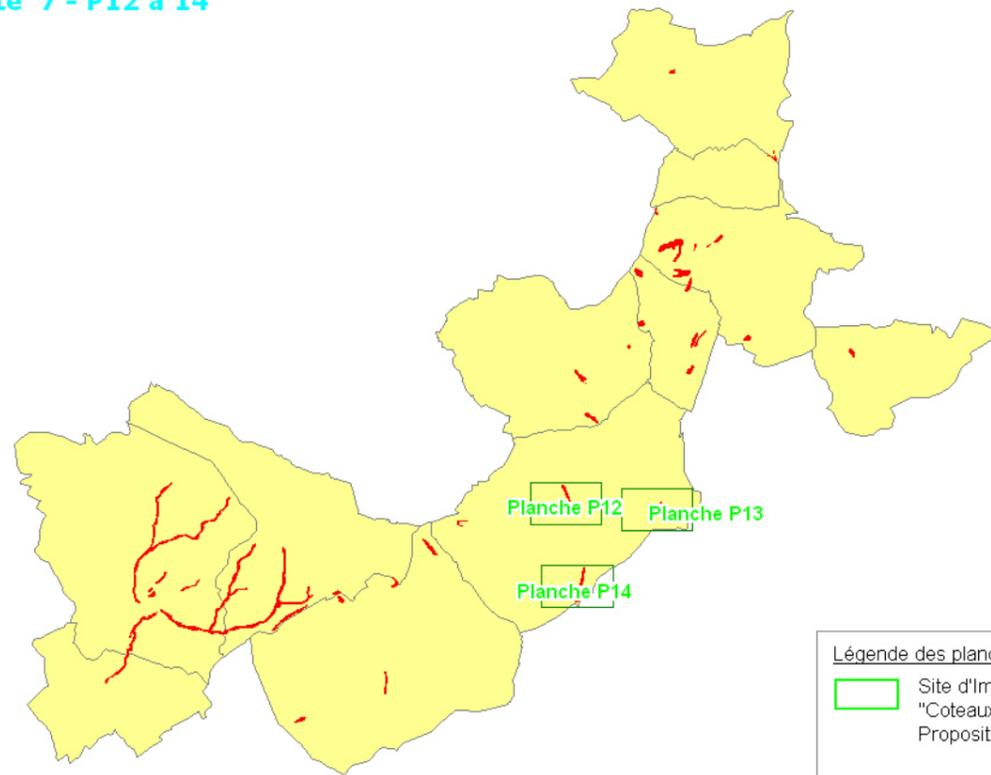
IMPORTANT

- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.



IMPORTANT

- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.



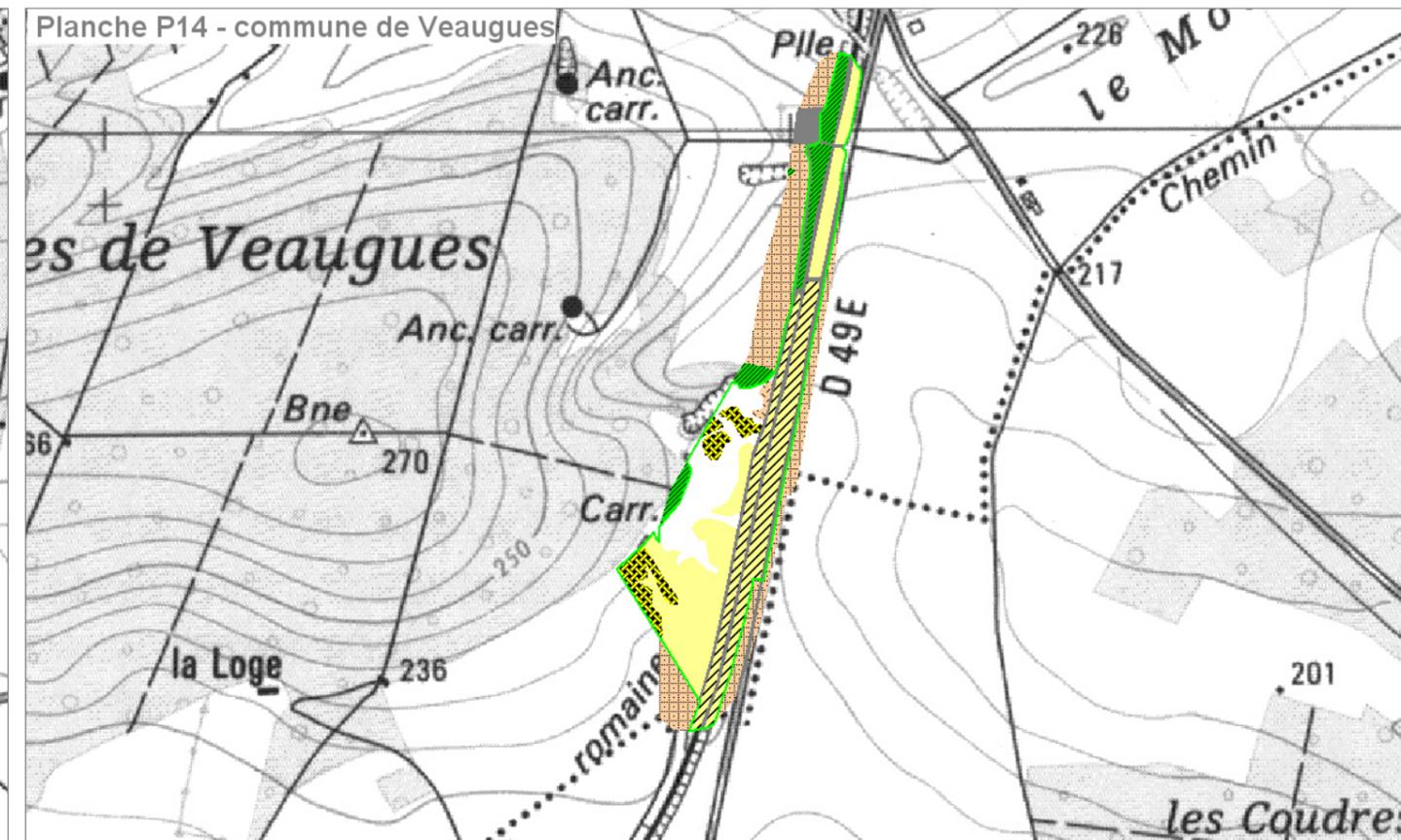
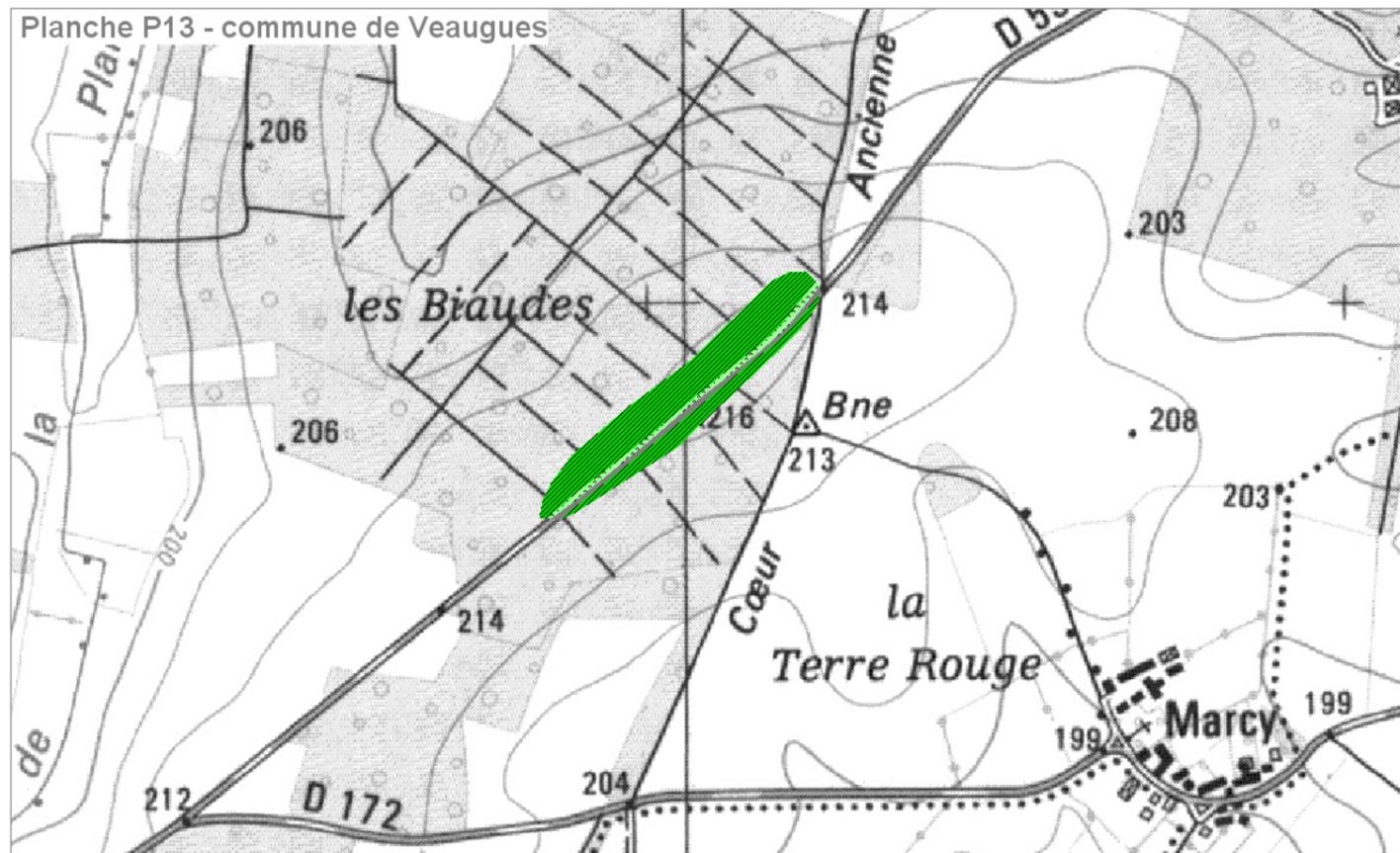
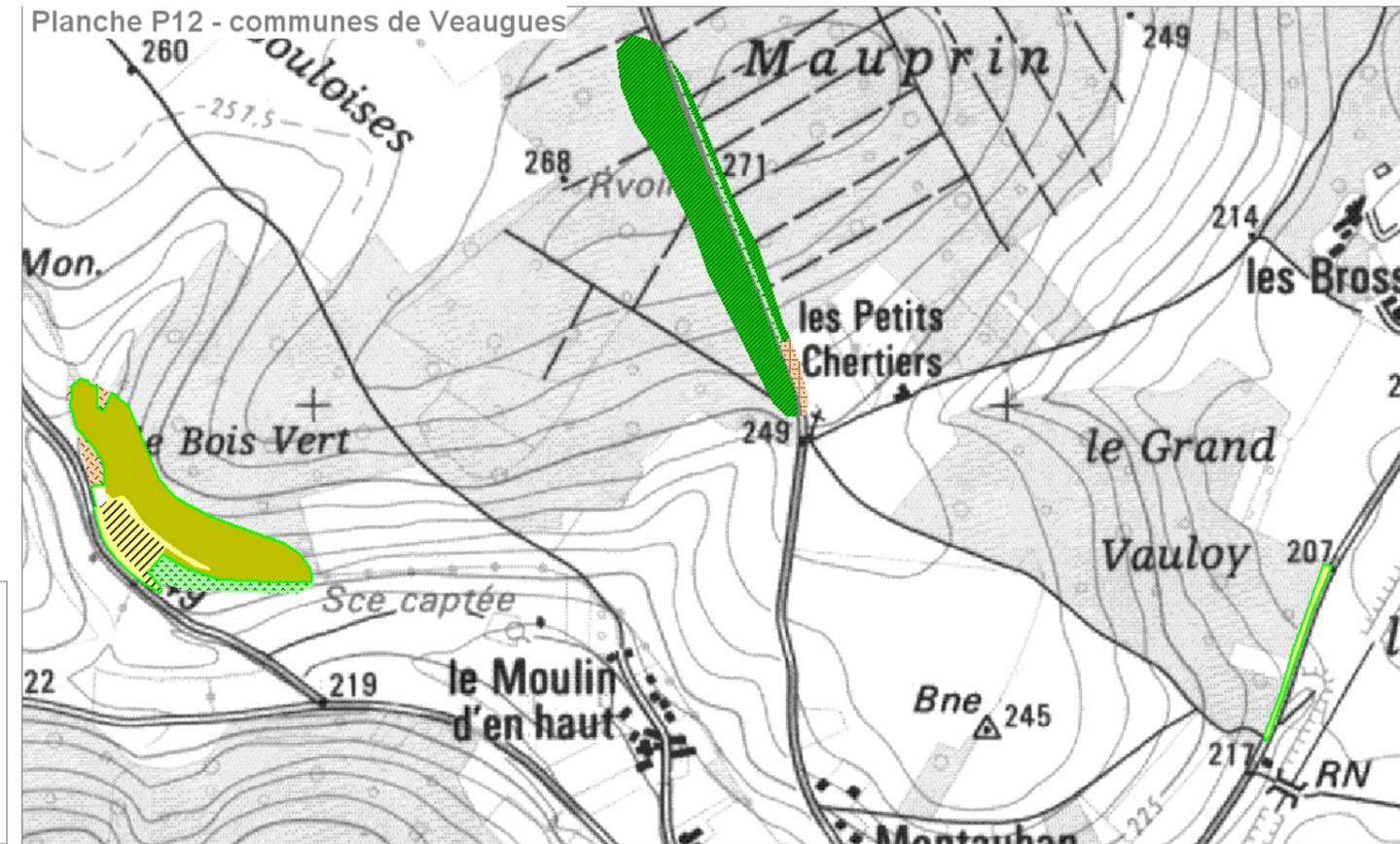
Légende des planches ci-contre et ci-dessous

- Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois"
- Proposition d'ajustement du périmètre

0 m 100 m 200 m

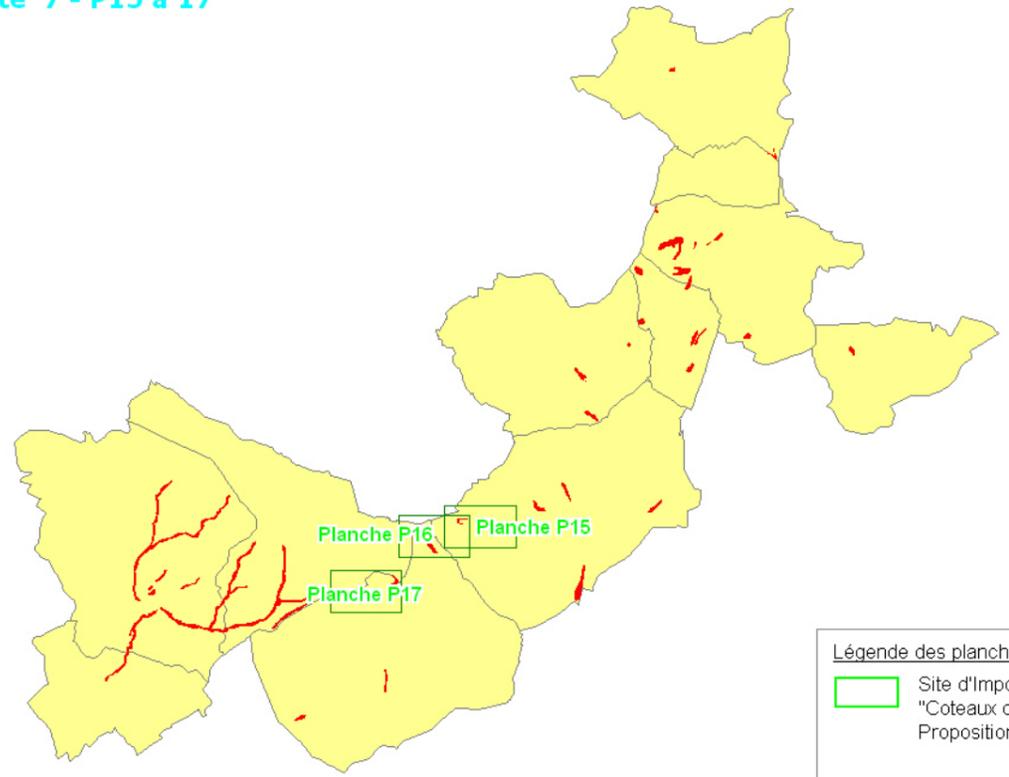


Sources : DIREN Centre, BIOTOPE.
Cartographie : BIOTOPE, 2006. Fond : MapInfoTM



CARTOGRAPHIES DES HABITATS - PÉRIMÈTRES INITIAL ET AJUSTÉ

Carte 7 - P15 à 17



Légende des planches ci-contre et ci-dessous

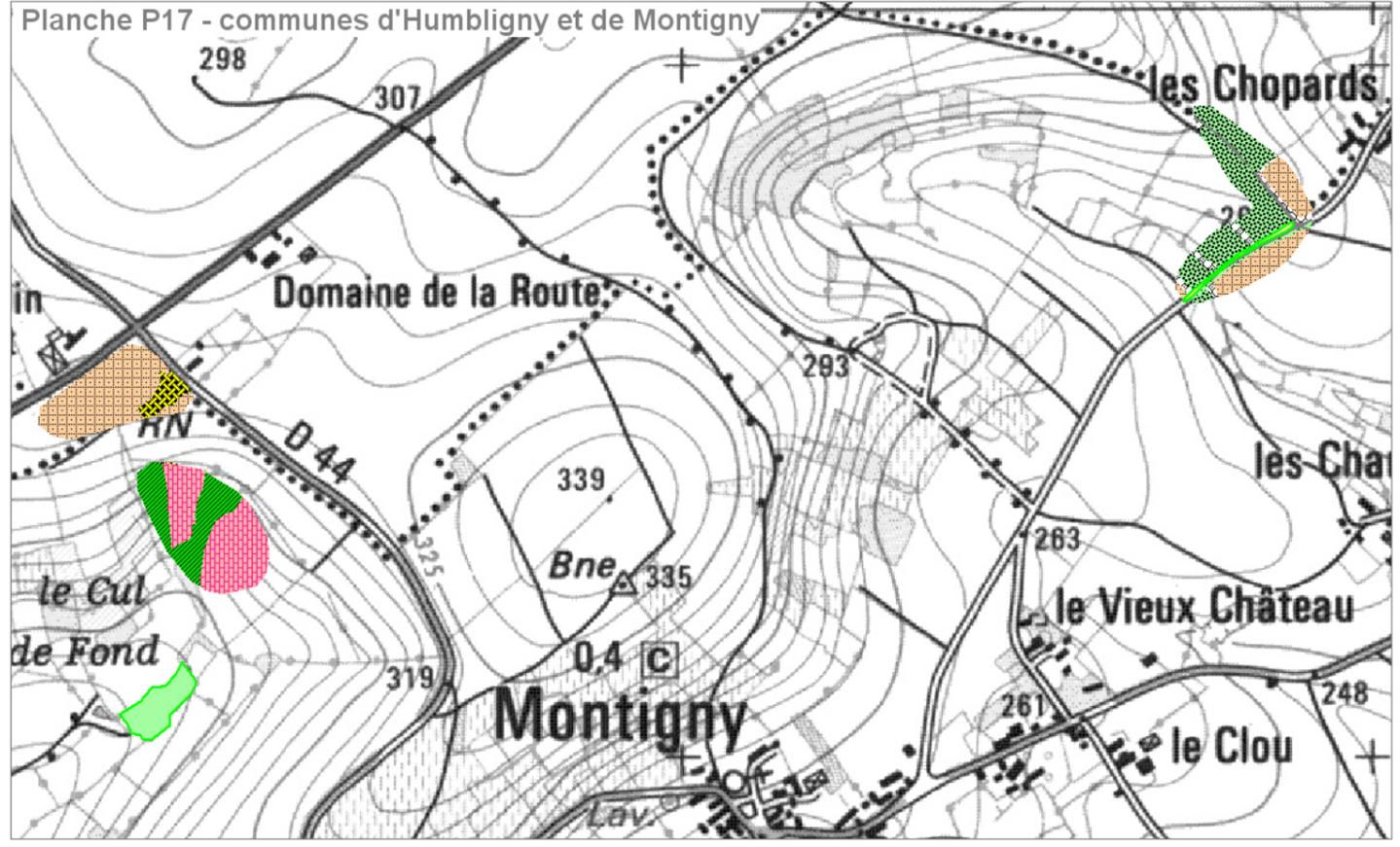
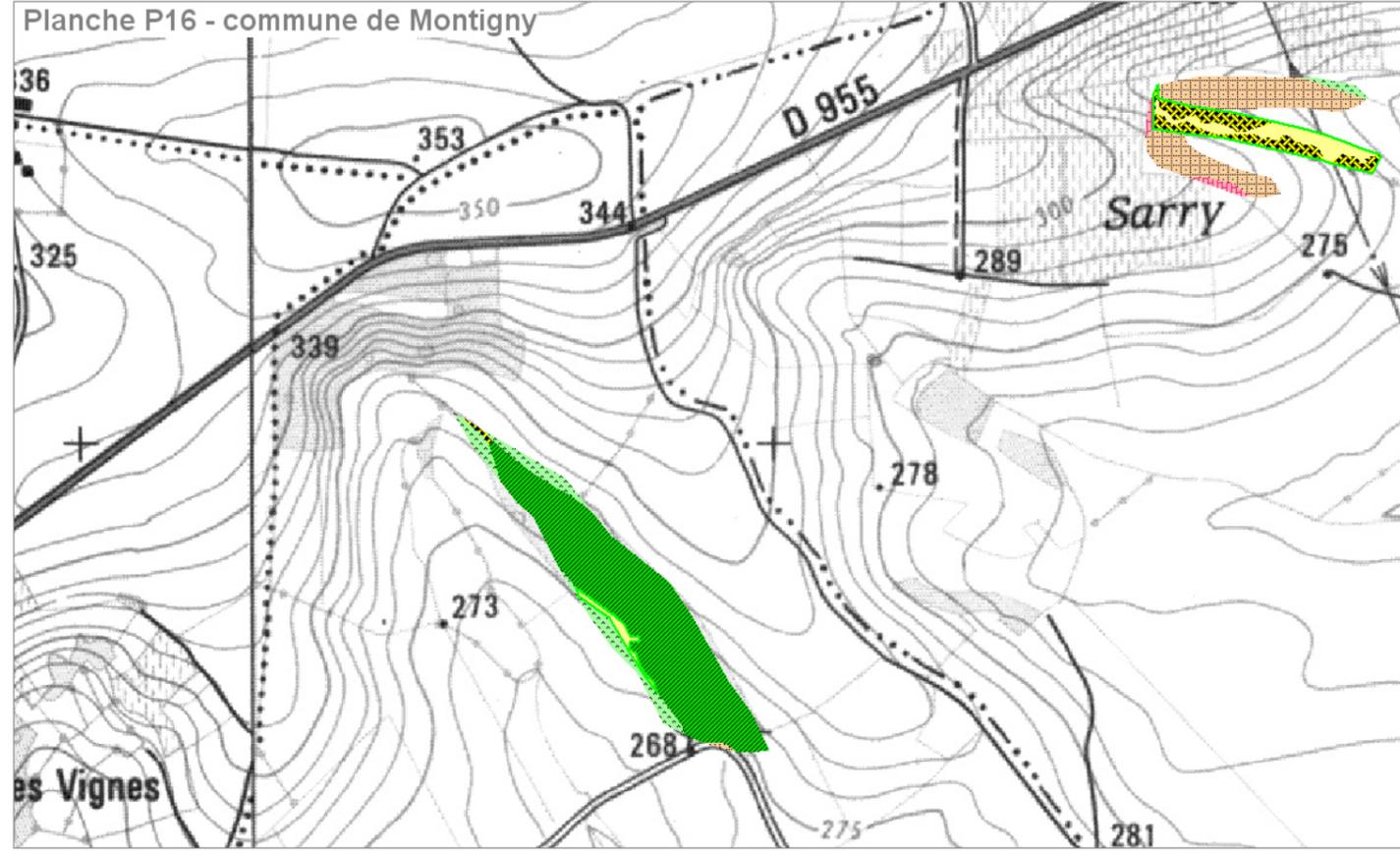
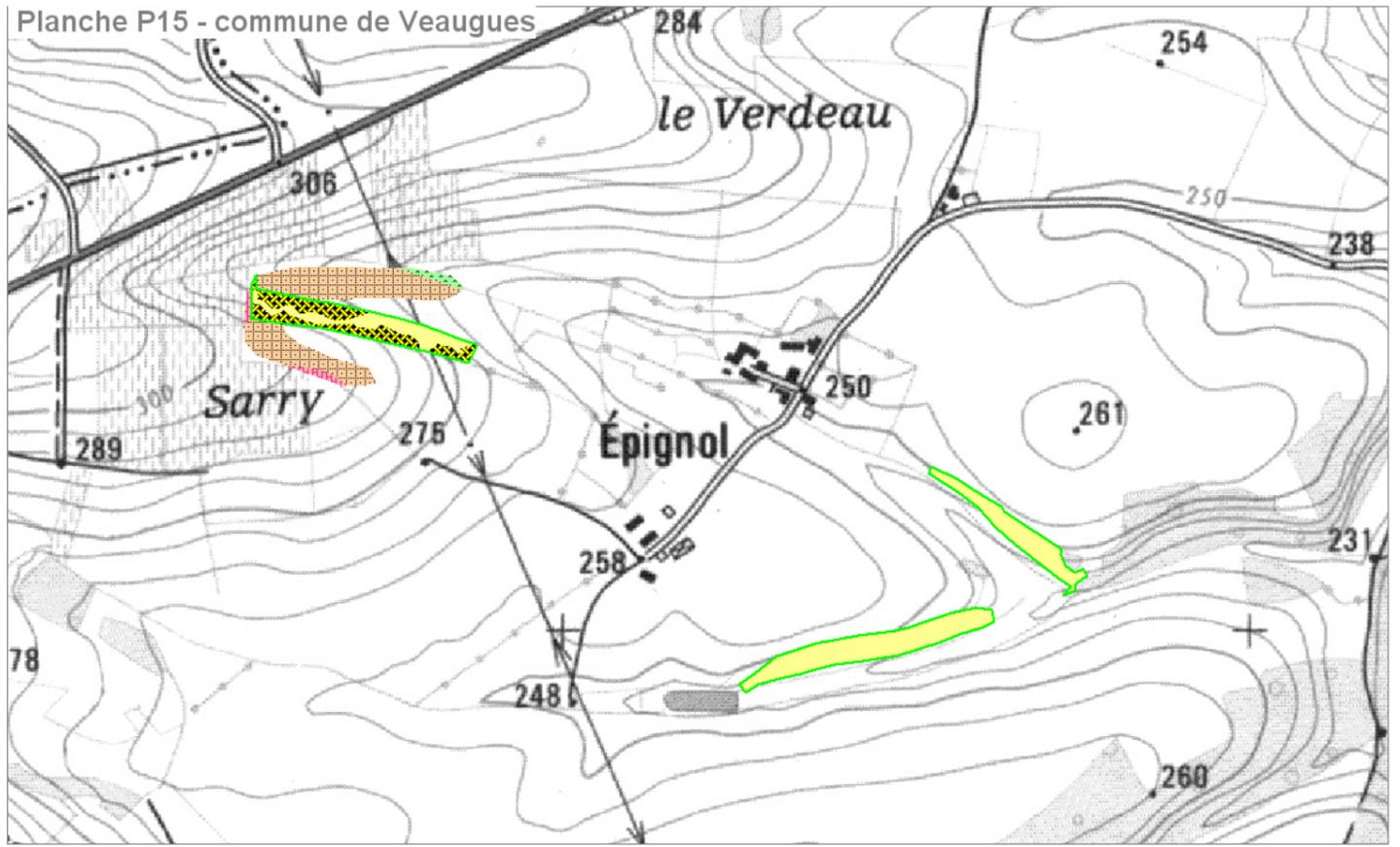
- Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois" Proposition d'ajustement du périmètre

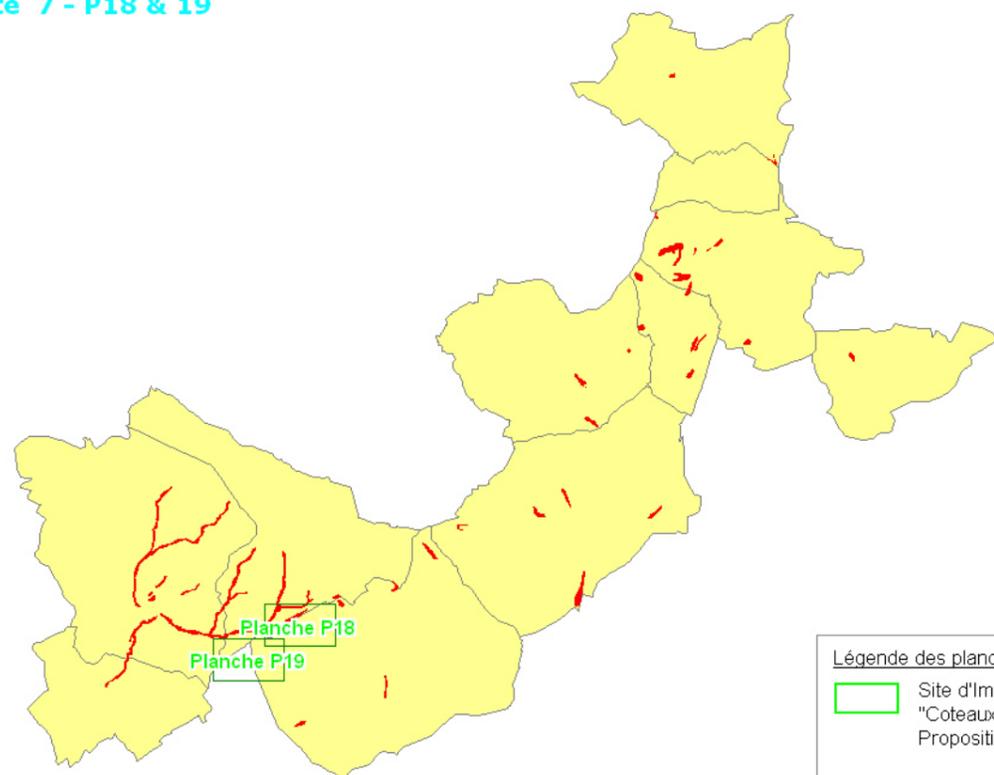
0 m 100 m 200 m

Sources : DIREN Centre, BIOTOPE.
Cartographie : BIOTOPE, 2006. Fond : MapInfoTM

IMPORTANT

- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.





Légende des planches ci-contre et ci-dessous

- Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois" Proposition d'ajustement du périmètre

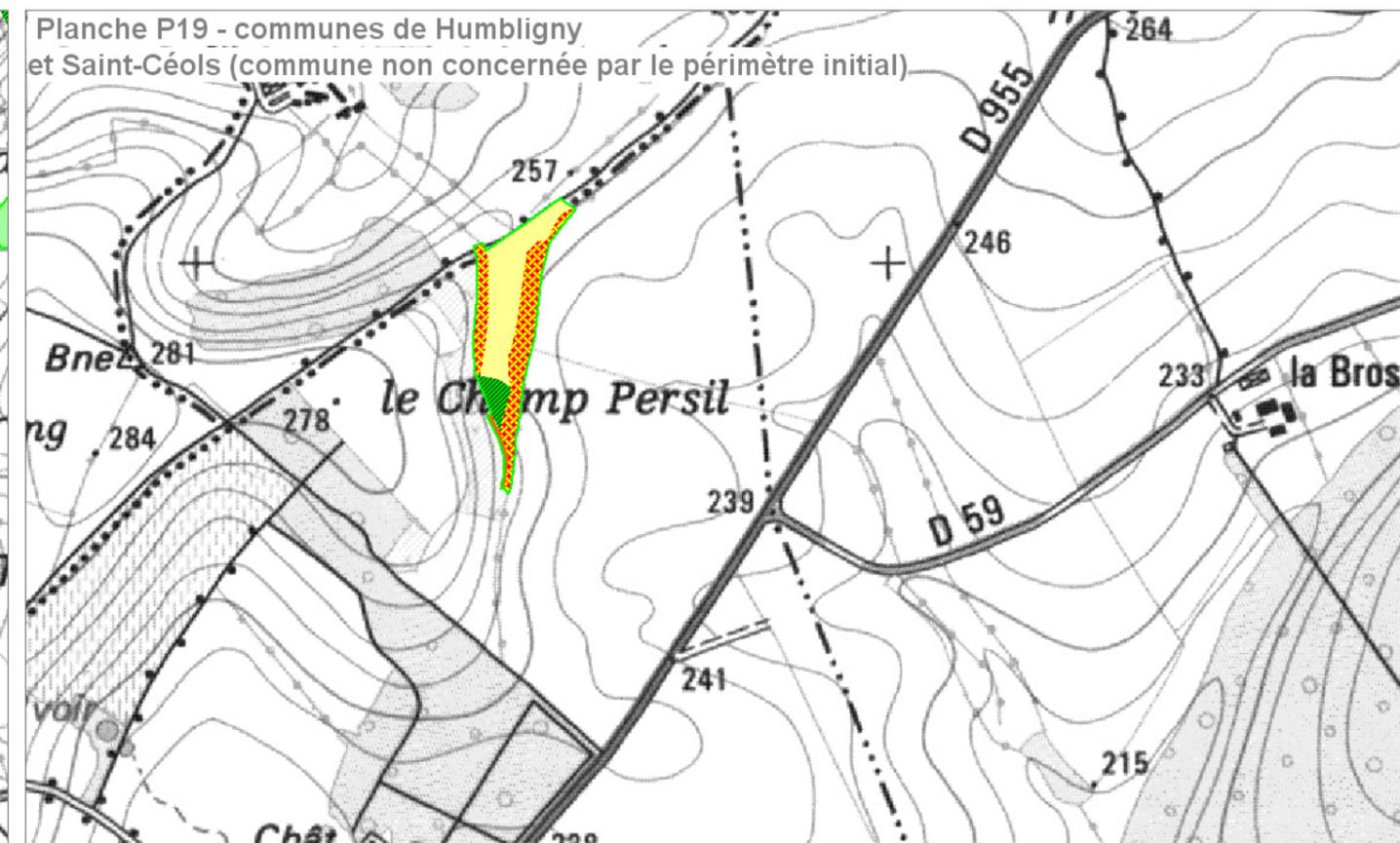
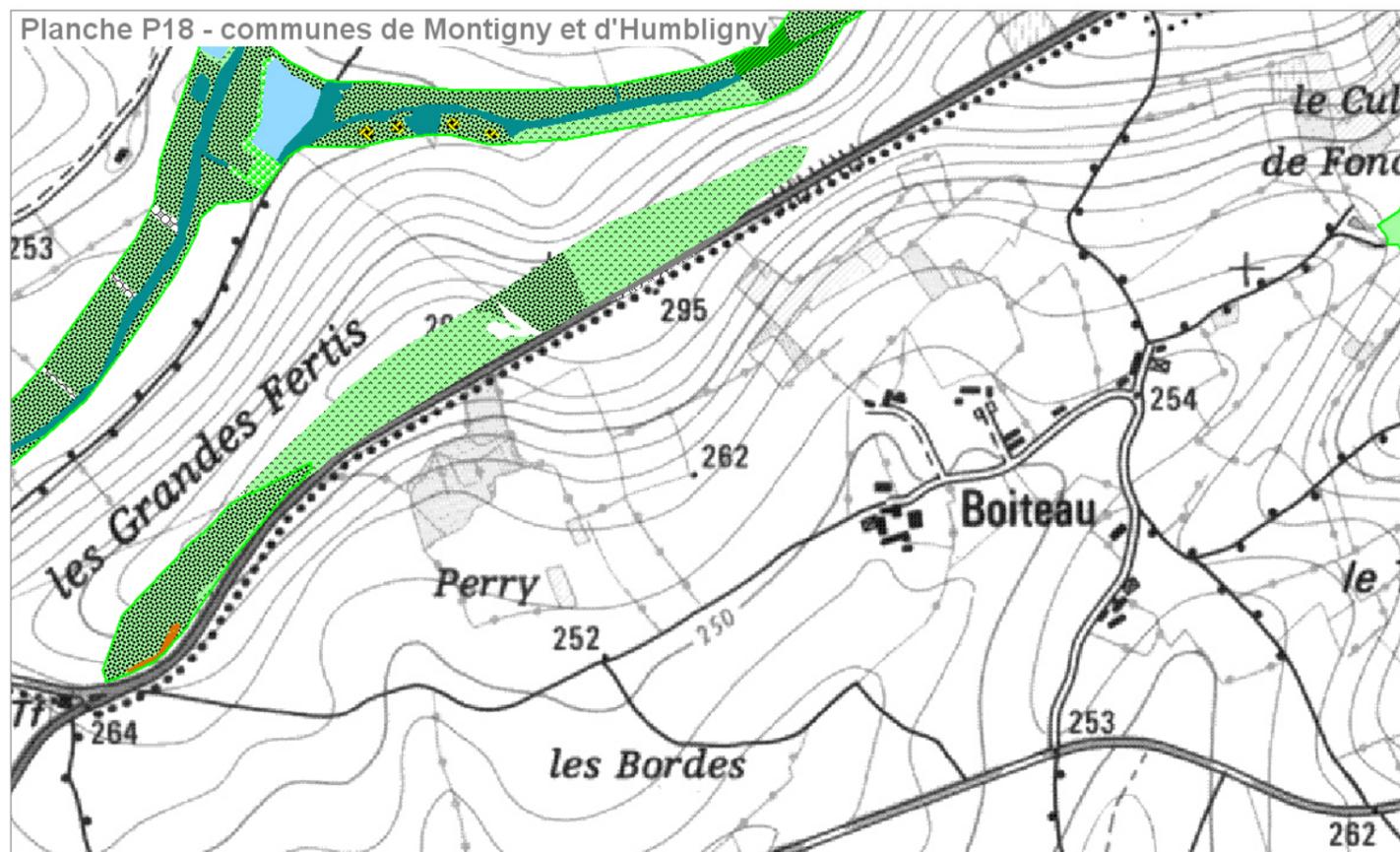
0 m 100 m 200 m



Sources : DIREN Centre, BIOTOPE.
Cartographie : BIOTOPE, 2006. Fond : MapInfoTM

IMPORTANT

- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.



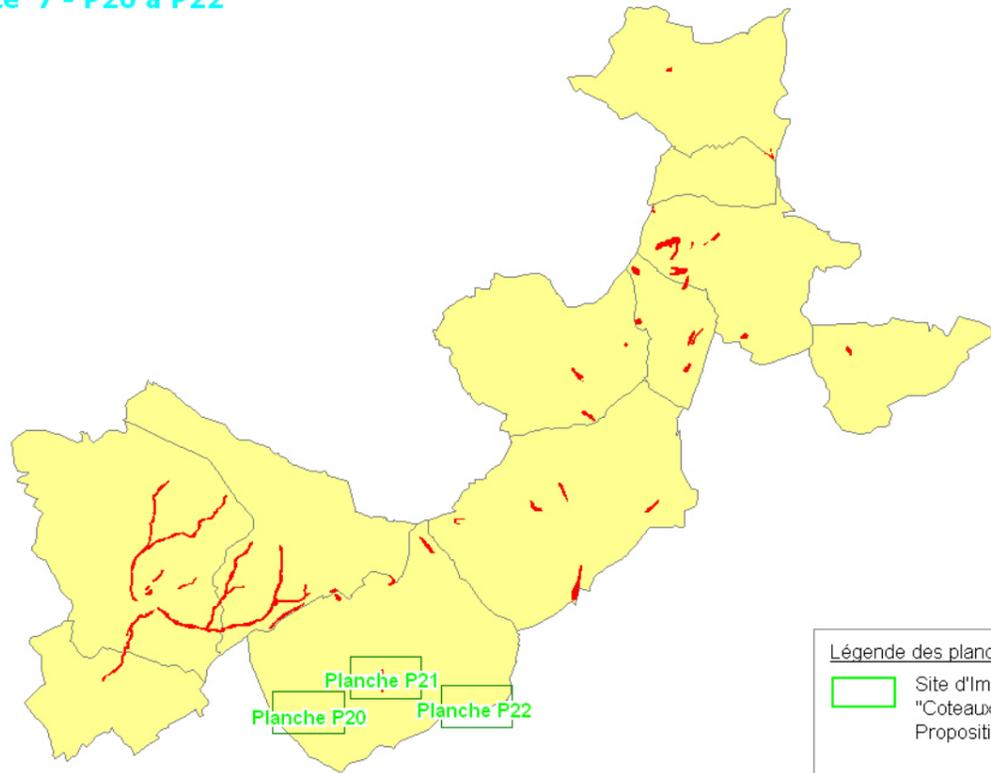


CARTOGRAPHIES DES HABITATS - PÉRIMÈTRES INITIAL ET AJUSTÉ

IMPORTANT

- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.

Carte 7 - P20 à P22

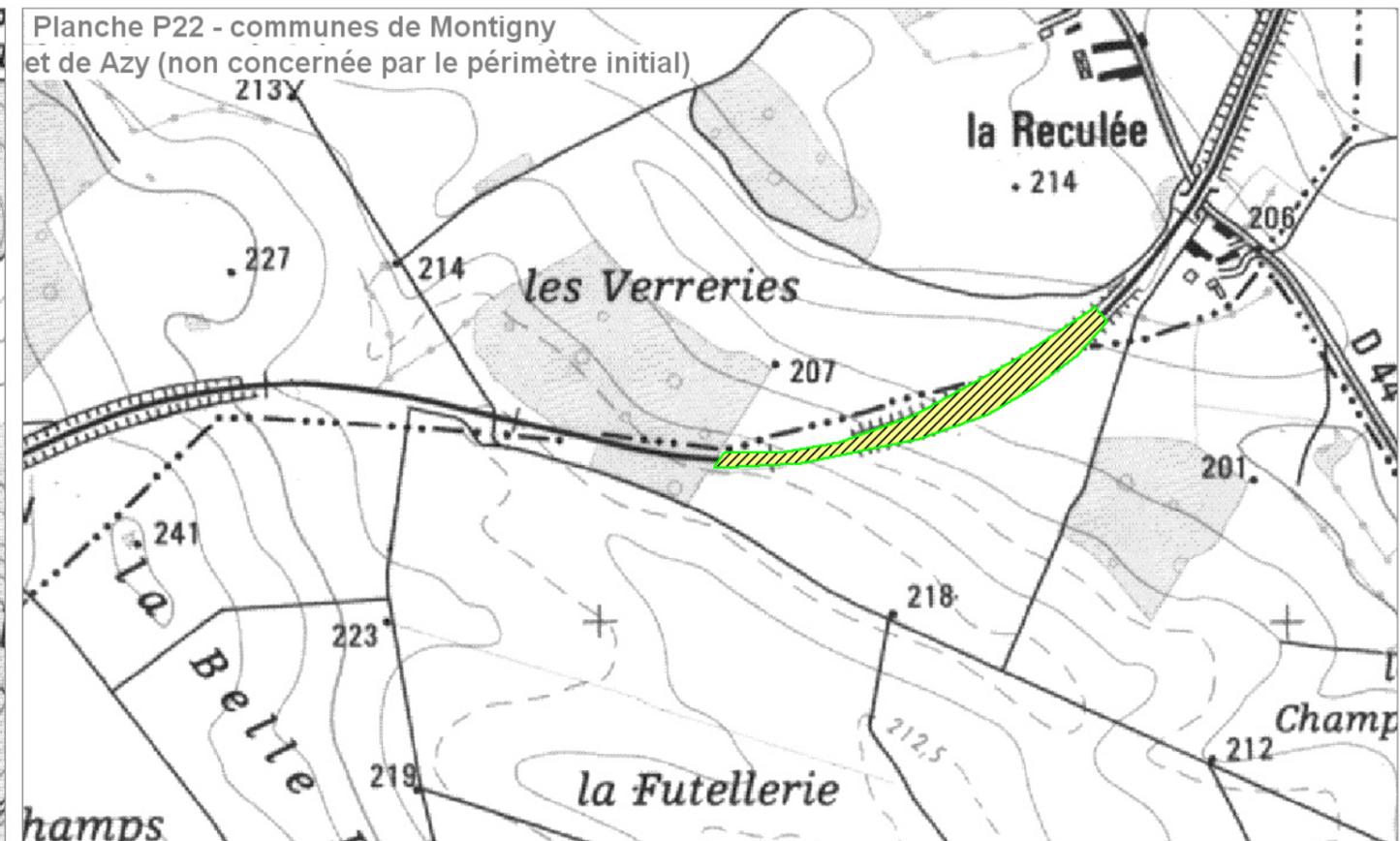
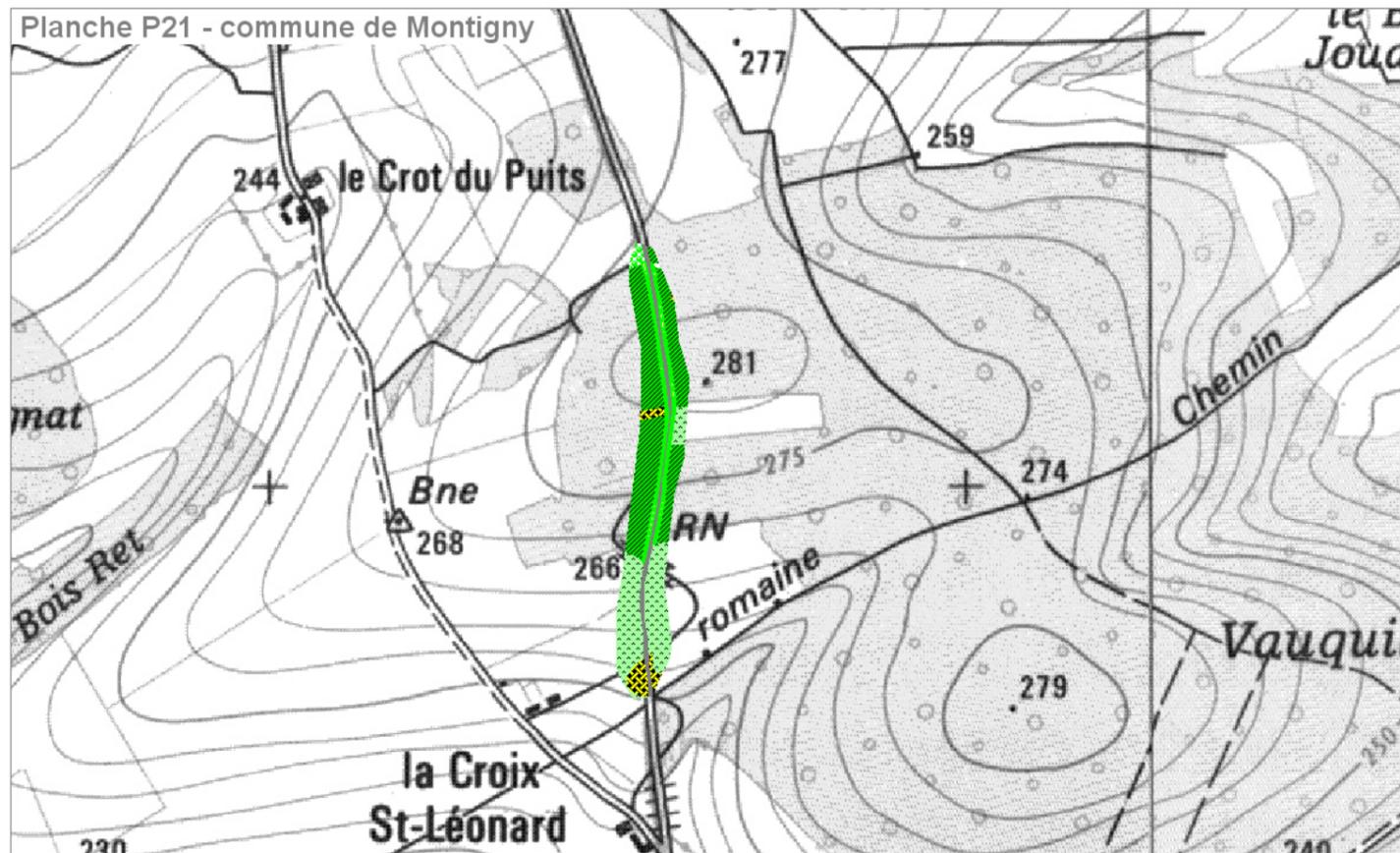
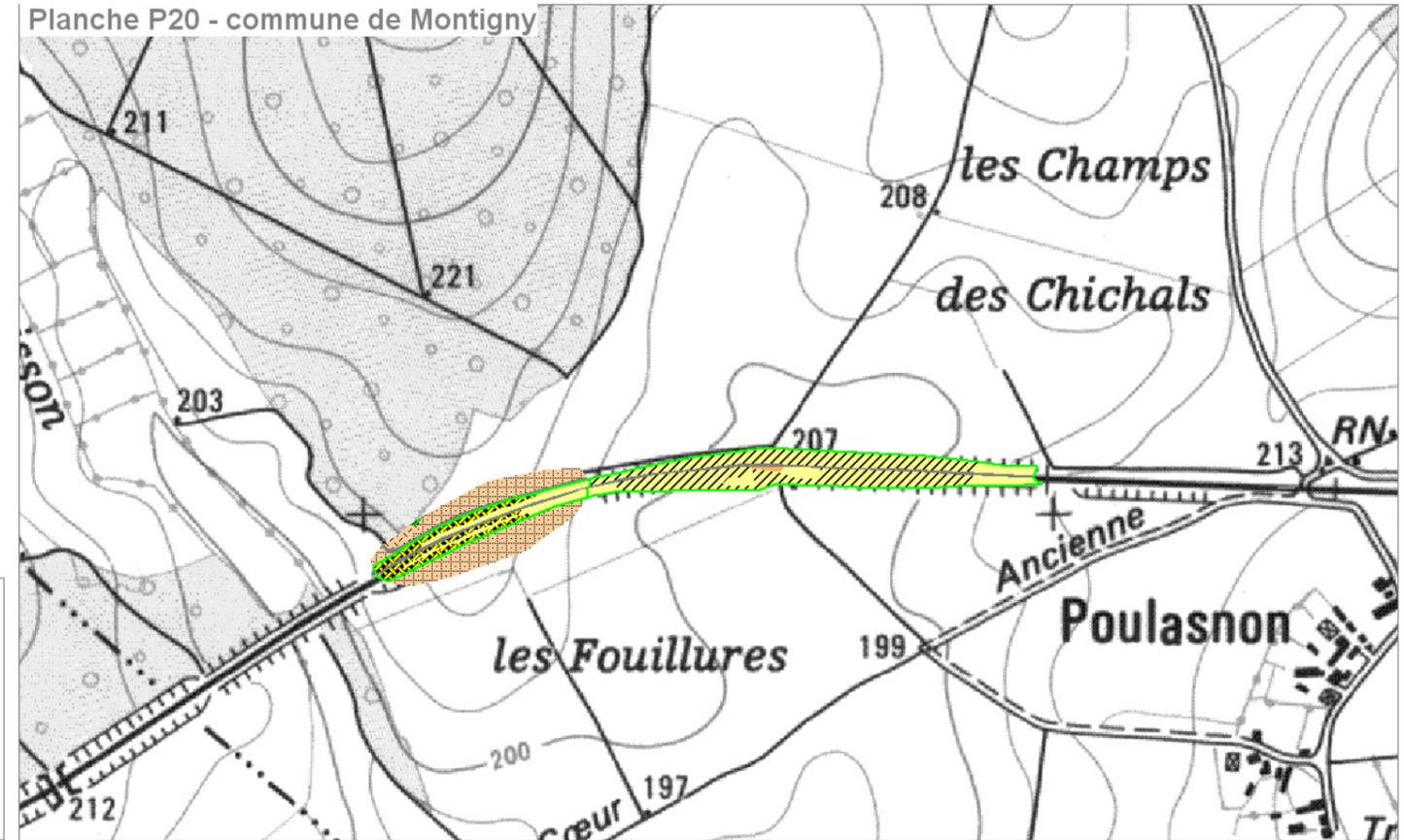


Légende des planches ci-contre et ci-dessous

Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois" Proposition d'ajustement du périmètre

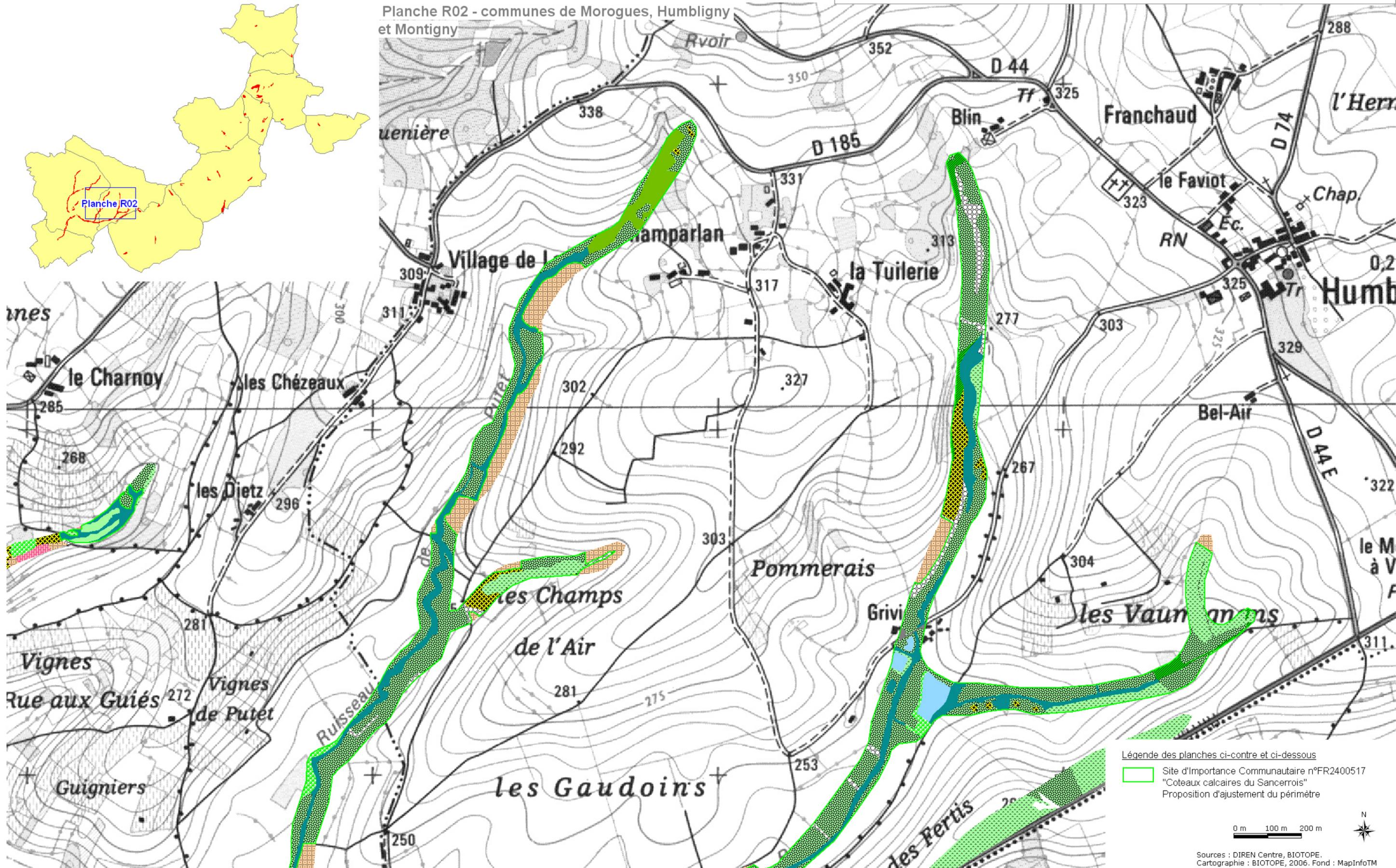
0 m 100 m 200 m

Sources : DIREN Centre, BIOTOPE.
Cartographie : BIOTOPE, 2006. Fond : MapInfoTM



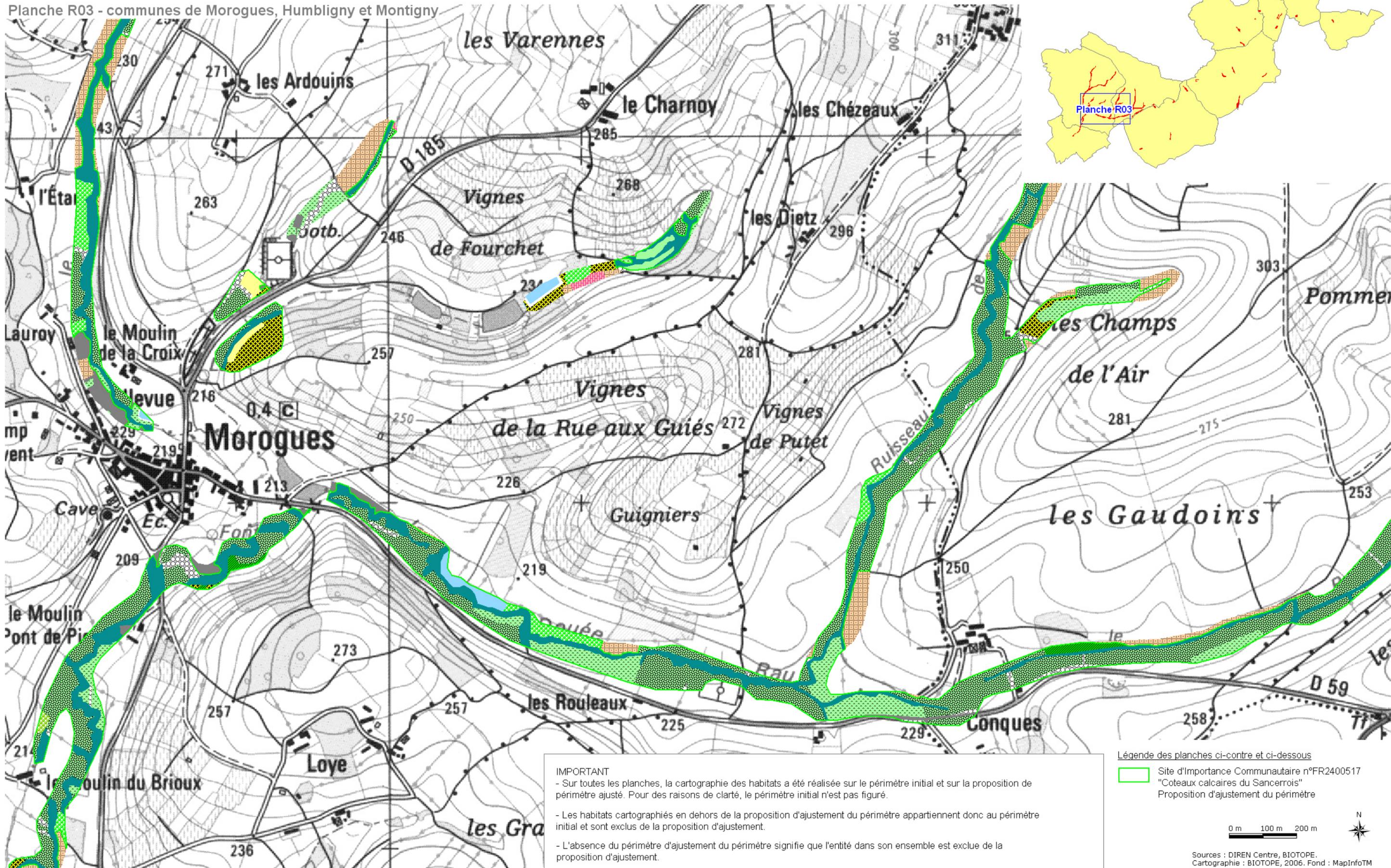
IMPORTANT

- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.



Carte 7 - R03

Planche R03 - communes de Morogues, Humbligny et Montigny



IMPORTANT

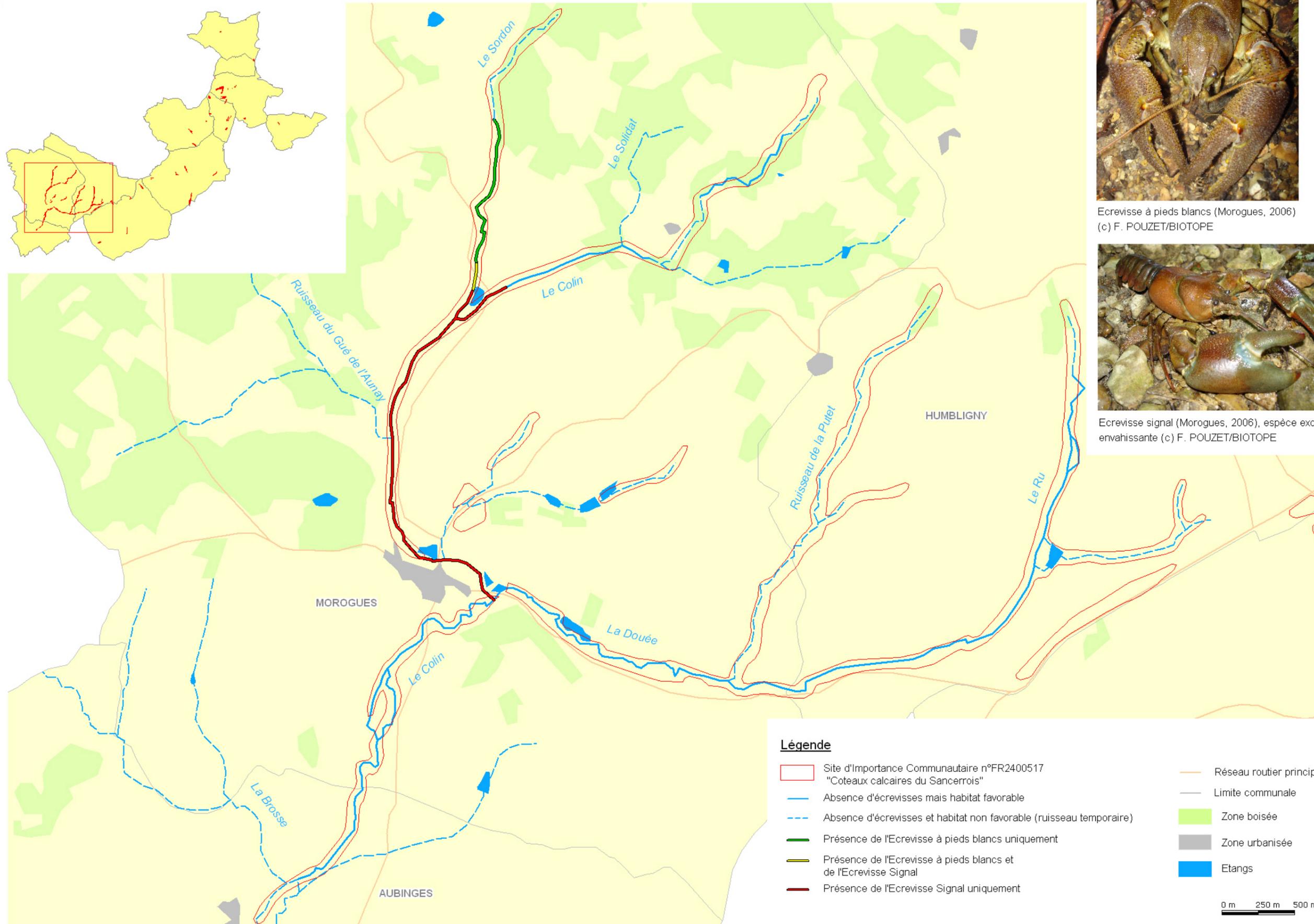
- Sur toutes les planches, la cartographie des habitats a été réalisée sur le périmètre initial et sur la proposition de périmètre ajusté. Pour des raisons de clarté, le périmètre initial n'est pas figuré.
- Les habitats cartographiés en dehors de la proposition d'ajustement du périmètre appartiennent donc au périmètre initial et sont exclus de la proposition d'ajustement.
- L'absence du périmètre d'ajustement du périmètre signifie que l'entité dans son ensemble est exclue de la proposition d'ajustement.

Légende des planches ci-contre et ci-dessous

Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois"

 Proposition d'ajustement du périmètre

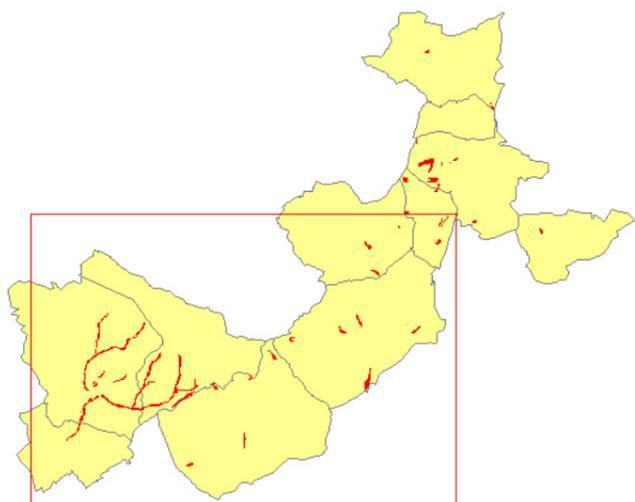




Ecrevisse à pieds blancs (Morogues, 2006)
(c) F. POUZET/BIOTOPE



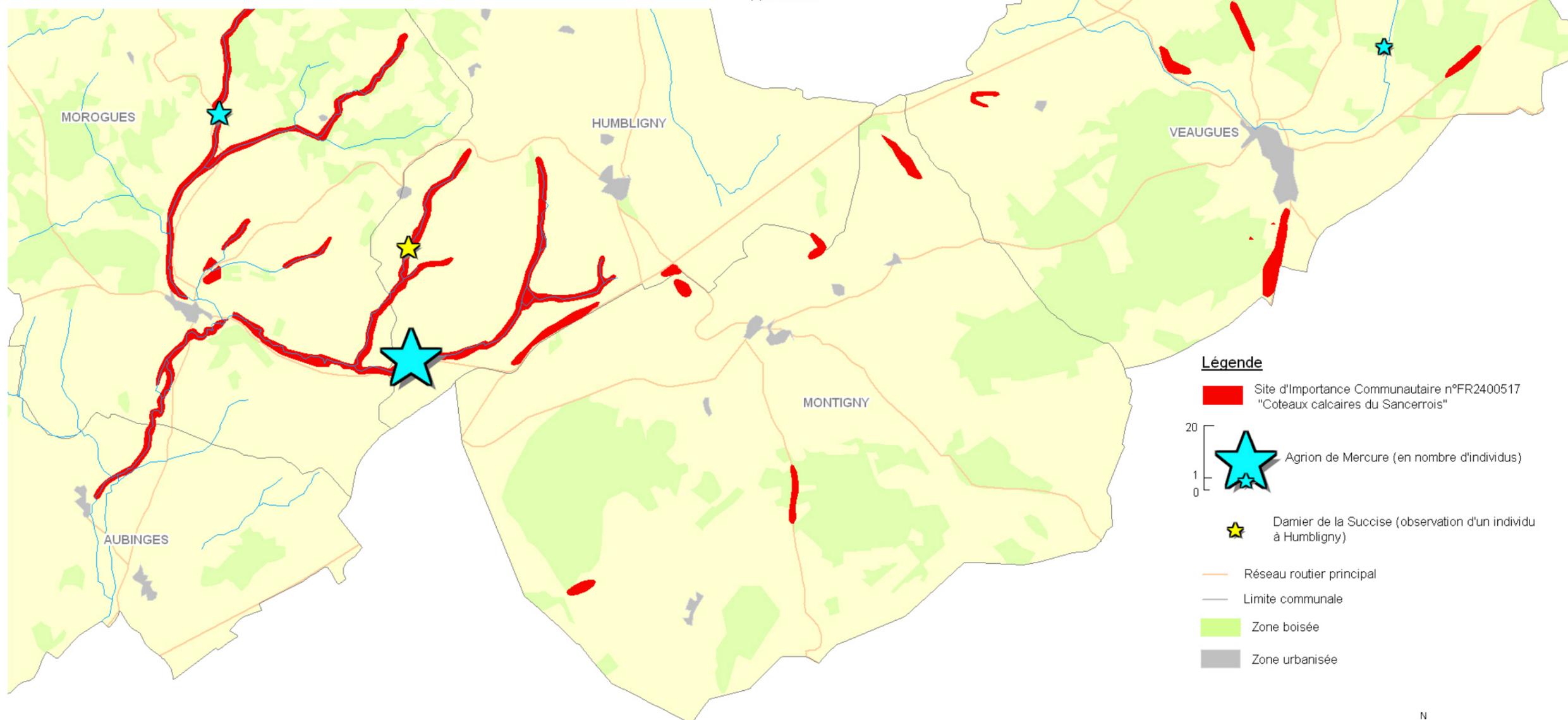
Ecrevisse signal (Morogues, 2006), espèce exotique envahissante (c) F. POUZET/BIOTOPE



Le Damier de la Succise, papillon d'intérêt européen
(c) BIOTOPE



L'Agrion de Mercure,
libellule d'intérêt européen
(c) BIOTOPE



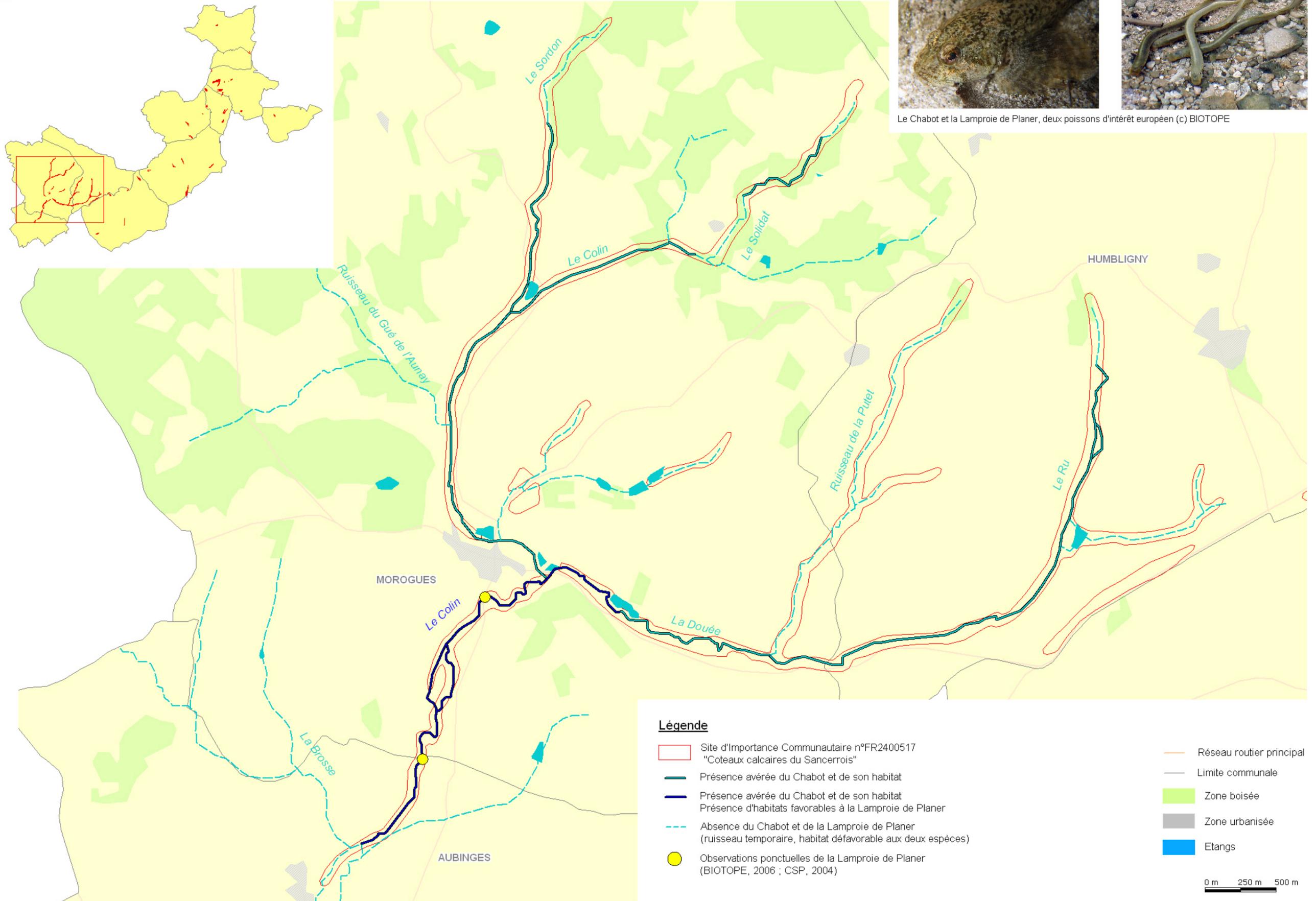
Légende

-  Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois"
-  Agrion de Mercure (en nombre d'individus)
-  Damier de la Succise (observation d'un individu à Humbligny)
-  Réseau routier principal
-  Limite communale
-  Zone boisée
-  Zone urbanisée





Le Chabot et la Lamproie de Planer, deux poissons d'intérêt européen (c) BIOTOPE



Légende

- Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois"
- Présence avérée du Chabot et de son habitat
- Présence avérée du Chabot et de son habitat
Présence d'habitats favorables à la Lamproie de Planer
- Absence du Chabot et de la Lamproie de Planer
(ruisseau temporaire, habitat défavorable aux deux espèces)
- Observations ponctuelles de la Lamproie de Planer
(BIOTOPE, 2006 ; CSP, 2004)
- Réseau routier principal
- Limite communale
- Zone boisée
- Zone urbanisée
- Etangs

0 m 250 m 500 m





Le Petit Rhinolophe, chauve-souris d'intérêt européen (c) BIOTOPE



Carrières de Bué

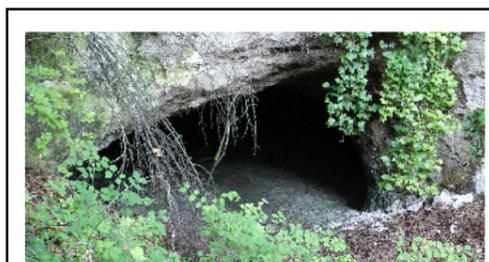
Comptage hiver 2006 :
(espèces d'intérêt européen)

- 1 Grand Rhinolophe
- 5 Petits Rhinolophes
- 5 Grands Murins
- 50 Murins à oreilles échancrées

"Abattoirs" de Sancerre

Comptage hiver 2006 :
(espèces d'intérêt européen)

- 16 Grands Rhinolophes
- 13 Petits Rhinolophes
- 3 Grands Murins
- 13 Murins à oreilles échancrées
- 1 Murin de Bechstein

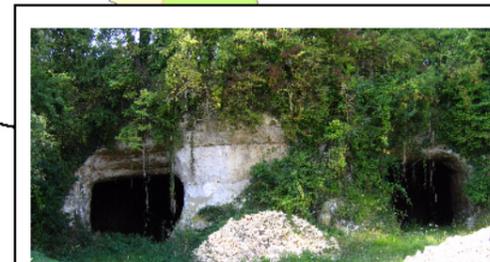


Carrières de Veaugues

- "Stand de tir" au nord ;
- "Aven Popaul" à l'est ;
- "Carrière des Usages" ou "Grande Carrière" à l'ouest, en forêt.

Comptage hiver 2006 :
(espèces d'intérêt européen)

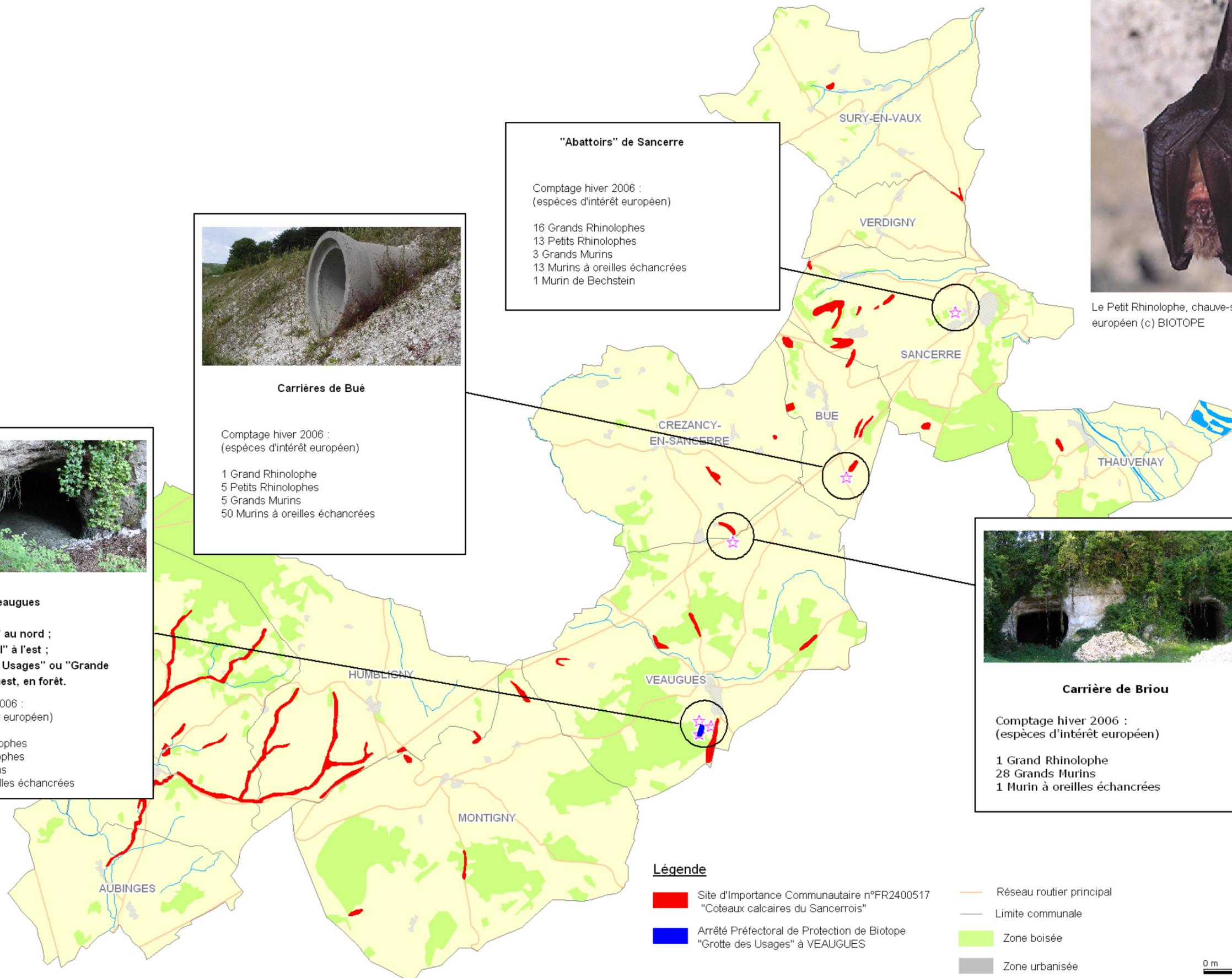
- 34 Grands Rhinolophes
- 111 Petits Rhinolophes
- 551 Grands Murins
- 867 Murins à oreilles échancrées



Carrière de Briou

Comptage hiver 2006 :
(espèces d'intérêt européen)

- 1 Grand Rhinolophe
- 28 Grands Murins
- 1 Murin à oreilles échancrées



Légende

- Site d'Importance Communautaire n°FR2400517 "Coteaux calcaires du Sancerrois"
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope "Grotte des Usages" à VEAUGUES
- Réseau routier principal
- Limite communale
- Zone boisée
- Zone urbanisée
- Etangs

0 m 250 m 500 m

